

PASSION

N°15
MARS-AVRIL 2019

Journal d'information de la Ville de Marchiennes



www.marchiennes.fr



Faites un don !

Pour la restauration de l'Église Sainte-Rictrude

ACTUALITÉS PAGES 10 ET 11



CADRE DE VIE

Découvrez «Ch'Tomme» de Marchiennes

PAGE 17



CULTURE ET LOISIRS

« Vas-y Francky c'est bon »

PAGE 20



SPORT

Les Parcours du Cœur pour votre santé

PAGE 21



CULTURE ET LOISIRS
PAGE 20



INTERVIEW
PAGES 18 ET 19



MOMENTS DE VILLE 4

ACTUALITÉS 8

- Procès Verbal Sommaire du Conseil Municipal du 10 décembre 2018 8
- Aide au permis de conduire : pourquoi pas vous ? 9
- Les Vœux du Maire : bilan et projets 10

GÉNÉRATIONS 12

- Les écoles passent le test de la qualité de l'air 12
- Restauration scolaire : le personnel municipal formé aux règles d'hygiène 14

CADRE DE VIE 15

- Nettoyons Marchiennes avec les Hauts-de-France Propres 15
- Quelques recommandations après travaux Ch'Tomme, Lumière et Cœur de Marchiennes : des débuts prometteurs pour les fromages de la ferme Janssen 16
- 17

INTERVIEW 18

- Une Marchienne passionnée, Katia VOISIN 18

CULTURE ET LOISIRS 20

- Francky Vincent à Marchiennes : oui, oui, oui... 20

SPORT 21

- Une manifestation pour la santé publique 21

ÉTAT-CIVIL ET INFOS PRATIQUES 22

- Un nouveau conciliateur de justice à Marchiennes : Jean-Marc Emaillé 22
- Élections européennes 2019 23

TRIBUNE POLITIQUE 26

EN DIRECT DES ASSOS 27

- Les actualités des associations marchiennes 27

MESSAGES DES PARTENAIRES 38

À VOTRE SERVICE 42

- Permanences et numéros utiles 43

PAR ICI LES SORTIES 44



SPORT
PAGE 21

ACTUALITÉS
PAGE 10

MOMENTS DE VILLE
PAGE 4

CADRE DE VIE
PAGE 17

PASSION

Journal d'information de la Ville de Marchiennes

N°15 – MARS/AVRIL 2019

PASSION Journal d'information de la Ville de Marchiennes

Editeur : Mairie de Marchiennes - Place Gambetta

59870 MARCHIENNES - Tél : 03 27 94 45 00

Directeur de la Publication : Claude Merly • **Directrice de la Rédaction :** Corinne Mixe • **Rédaction :** Delphine Busschaert et Alexandre Cordier (service communication), les associations marchiennes, les partenaires • **Mise en page :** Delphine Busschaert et Alexandre Cordier (service communication) • **Impression :** Pacaud 49/A route de Bergues - BP 99 - 59412 COUDEKERQUE-BRANCHE Cedex. 2 200 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.



MARCHIENNES
Ville de toutes les passions



ÉDITO



Claude MERLY
VOTRE MAIRE

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, j'ai eu le plaisir de vous présenter les nombreux projets de la municipalité pour l'année 2019. J'évoquais notamment un programme d'actions en faveur de la jeunesse et de l'enseignement dans la commune.

Ce nouveau numéro de votre journal Passion vous donne quelques exemples concrets de réalisations dans ce domaine. Un plan du mercredi est aujourd'hui finalisé afin d'améliorer les services rendus aux enfants de la garderie et de définir un projet éducatif en cohérence avec les activités proposées. Récemment, le personnel de la restauration scolaire a suivi une formation sur les règles d'hygiène afin d'être informé sur les nouvelles normes et procédures. Plus globalement, l'ensemble des établissements recevant du public sensible fait aujourd'hui l'objet d'une étude pour améliorer la qualité de l'air. Et ce n'est pas tout... prochainement nous vous détaillerons la mise en place de la nouvelle classe numérique à l'école Françoise Dolto ou encore la création du Conseil Municipal des Jeunes dans la ville.

Le patrimoine est aussi un volet important de la politique municipale. Le projet de réhabilitation de l'église Sainte-Rictrude sera sans aucun doute l'un des dossiers majeurs de l'année 2019. Dans ce sens, différentes demandes de subventions ont été formulées. En complément, nous avons mis en place une opération de souscription avec la Fondation du Patrimoine pour recueillir des dons privés. N'hésitez donc pas à participer à cette initiative en faveur du patrimoine de la commune.

Les prochains événements seront encore nombreux dans la ville et ont souvent une noble cause. Aussi l'opération les Hauts-de-France Propres permettra de veiller à la préservation de notre environnement alors que les Parcours du Cœur préviendront les risques de maladies cardiovasculaires. Je vous invite à participer à ces opérations.



1 14/12/2018 Les Victoires du Sport

La 20^{ème} édition de l'événement a été parrainée par le champion du monde de savate boxe française Smaël Mayouf. Aux côtés du Maire, d'Arnaud Mangin, Adjoint aux Sports et à la Vie Associative, de Cathy Barloy, responsable du service des sports et de Michel Leriche, Président de l'OMS, le sportif a pu féliciter et récompenser les scolaires, sportives, sportifs, équipes, entraîneurs, arbitres, dirigeants et choix du jury de l'année 2018 (classement complet dans le Passion de janvier/février).

2 03 ET 17/12/2018 Distribution à la banque alimentaire

Bénévole de l'association et responsable de collecte sur le secteur Orchies-Marchiennes, Daniel Houssin est venu récupérer les denrées alimentaires collectées par les élèves des écoles Dolto, Brassens et Sainte Thérèse. Il a chaleureusement remercié les enfants, parents et équipes enseignantes pour ce très bel élan de solidarité qui est venu alimenté le dépôt de la Banque alimentaire du Nord, situé au port fluvial de Santes.

3 05/12/2018 Fête de Saint-Nicolas

Le traditionnel goûter de la Saint-Nicolas organisé par le Comité des Fêtes s'est déroulé dans une salle des fêtes bondée. C'est dans une ambiance joyeuse et conviviale que les enfants ont profité des animations de l'après-midi. Chocolats et clémentines ravirent les papilles des petits et des grands et la photo souvenir avec Saint-Nicolas fut appréciée de tous. Rendez-vous pris pour l'année prochaine !

4 12/12/2018 Le goûter de Noël du CCAS

Ce sont plus d'une vingtaine d'enfants, dont les familles sont suivies par le Centre Communal d'Action Sociale, qui ont été conviés à un instant privilégié en fêtant Noël avant l'heure. Après avoir assisté à la « Nuit des Jouets », un spectacle de marionnettes de la compagnie Mariska, les enfants ont profité d'une petite pause collation avec chocolat chaud et brioche. Le Père Noël a ensuite fait une halte à Marchiennes pour offrir un cadeau à chacun et participé à la traditionnelle séance photos avec les enfants.





5



5 01-02/12/2018 Distribution des coquilles aux scolaires

Le Maire et la Directrice Générale des Services se sont joints à Sylvie Boulnois, responsable du service Enseignement Animation Jeunesse, pour la traditionnelle distribution de coquilles, friandises et clémentines dans les établissements scolaires. Ce sont plus de 950 élèves, enseignants et personnels de Sainte Thérèse, le Grand Meaulnes, Dolto, Brassens et Marguerite Yourcenar qui ont reçu leur petit colis offert par la commune et préparé en un temps record par Mesdames Matuszewski et Dufour, employées municipales.



6 18/12/2018 Remerciements du marché de Noël

La manifestation, organisée les 1^{er} et 2 décembre par la commune, en partenariat avec Marchiennes Fêtes et Cérémonies, a connu un joli succès malgré une météo capricieuse. Un événement de grande ampleur tel que le marché de Noël n'est possible que grâce au travail, à la synergie et à la mobilisation de nombreux intervenants : partenaires, bénévoles, associations et agents municipaux. Ils ont été chaleureusement accueillis et remerciés lors de cette soirée.



6

7 19/12/2018 Colis de Noël des personnes âgées

Les élus et les bénévoles se sont une nouvelle fois mobilisés pour assurer la distribution des colis de Noël aux seniors marchiennois, dont ceux de l'EHPAD Émile Dubois. Catherine Kopeck, Adjointe aux Affaires Sociales, n'a pas manqué de remercier l'ensemble des personnes et partenaires mobilisés. Les quelque 620 colis sont arrivés à bon port et ont ravi les papilles de chacun.



7





8

18/01/2019 Vœux du Maire au personnel

Après les vœux à la population, il est de tradition que le Maire et ses élus adressent ensuite leurs vœux aux agents de la commune. Réuni en salle des fêtes pour célébrer l'Épiphanie, avec quelques jours de retard, l'ensemble du personnel s'est vu encourager par Monsieur le Maire à poursuivre ses efforts pour offrir des services publics de qualité.

9

26 ET 27/12/2018 Accrobranche de Noël

Après deux années d'animation patinoire sur la place Gambetta, c'est une installation accrobranche et un espace petite enfance qui ont été choisis par Rabiah Araben et Marchiennes À Dos pour dynamiser cette fin d'année. Financées par une partie de la recette des Quartiers d'Été, le Département et la commune, les animations ont ravi près de 400 enfants pour l'accrobranche et une centaine pour l'espace petite enfance. Bravo aux bénévoles qui ont prêté main forte : le Comité des Fêtes, les jeunes du Point Rencontres Jeunes et leurs parents.

9



10

22/12/2018 Remise des diplômes de l'école de musique

L'école de musique constitue sur le plan local, un pôle dynamique de la vie culturelle de la commune. Les professeurs assurent leurs cours avec exactitude, motivation et détermination. Cette cérémonie est venue récompenser le travail et les efforts accomplis pendant plusieurs mois par les élèves de l'école. Dans leur discipline respective, tous ont une nouvelle fois accompli de larges progrès.

10



11

DU 02 AU 04/01/2019 Accueil de loisirs des vacances de Noël

L'accueil des enfants s'est déroulé du 2 au 4 janvier au sein du complexe scolaire Dolto/Brassens. Le thème du Nouvel An Chinois avait été choisi comme fil conducteur des activités proposées aux 33 enfants participants. En fonction de leur âge, ils ont pu réaliser lanternes chinoises, cartes de vœux, chapeaux chinois, compositions florales, masques de dragon et éventails chinois... Bingo, devine-tête, parcours sonore et autres jeux étaient également au programme.

11





12



12 08/01/2019 Remise des prix du concours des maisons illuminées

La première édition du concours a suscité une belle adhésion auprès des habitants avec quelque vingt passionnés d'illuminations et de décorations de Noël. Leurs efforts d'originalité et d'inventivité pour amener gaieté et chaleur dans les rues de la commune ont été récompensés à l'occasion d'une soirée de remise des prix. La famille Devewer décroche une belle première place. Espérons que cette première édition suscite l'envie et la vocation chez de nombreux autres Marchiennois lors du concours 2019.



13

13 23/01/2019 Marchiennes sous la neige

À l'occasion de plusieurs épisodes neigeux dans la région, comme celui du mercredi 23 janvier dernier, la ville s'est parée de son manteau blanc. Un petit air de Sibérie planait dans l'ancienne cité monastique.



14 09/01/2019 Commission administrative des listes électorales

Suite à la nouvelle réforme de la gestion des listes électorales, la commission administrative s'est réunie une dernière fois le 9 janvier 2019 afin de dresser et publier au lendemain de sa réunion le tableau contenant les additions et retranchements apportés à la liste électorale. Cette étape marque la fin de la dernière procédure de révision annuelle et de l'existence de cette commission. Une commission de contrôle composée d'élus remplace celle-ci depuis le 1^{er} janvier 2019. La municipalité remercie vivement les membres de la commission administrative qui se sont investis bénévolement pendant plusieurs années pour le bien de la commune. Une galette des rois a clôturé la dernière réunion et Monsieur le Maire a offert, en remerciement, à tous les membres une parure de stylos.



14



Étaient présents : Mrs MERLY Claude, MARTIN-RUIZ Charles, MARTINEZ Laurent, MANGIN Arnaud, DELEMER Bernard, GOS René, SECONDA Claude, ROUSSEAU Pascal, QUEVA Christophe, OGER Jocelyn, PÉRU Eric, Mmes FRACKOWIAK Séverine, HURIAU Carole, GOUPY Valérie, KOPEC Catherine, MALFIGAN Jocelyne, DEHAENE Bernadette, LECLEIRE Pascale, DELLEMMES Annie, ROUSSELLE Sylvie, MASTROMONACO Anne-Marie, WAMBRE Brigitte, DANQUOINS Monique, MARGUIER Rébecca

Était absent excusé : M. MIRAGLIA Donato

Étaient absents : M. GARÇON Jean-Pierre, Mme FERMONT Isabelle

Ont donné procuration : M. MIRAGLIA Donato à M. MERLY Claude

Secrétaire de Séance : Mme HURIAU Carole

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

24 PRÉSENTS - 1 PROCURATION - 25 VOTANTS

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 Septembre 2018 - adopté à l'unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Modification de l'Ordre du Jour

Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

FINANCES

Décision modificative n° 04 du BP 2018 - Section de fonctionnement - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la majorité - 19 Voix POUR - (17 de la Majorité, Mme MALFIGAN, M. SECONDA), 00 Voix CONTRE, 06 ABSTENTIONS (Mmes WAMBRE, DANQUOINS, DELLEMMES, LECLEIRE, Mrs OGER, PÉRU).

Réhabilitation de l'Église Sainte-Rictrude - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de « l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs Programme 2019 » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Subvention à l'École élémentaire Sainte-Thérèse dans le cadre de la classe de découverte 2019 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Mise en place de crédits avant le vote du Budget Primitif 2019 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la majorité - 19 Voix POUR - (17 de la Majorité, Mme MALFIGAN, M. SECONDA), 00 Voix CONTRE, 06 ABSTENTIONS (Mmes WAMBRE, DANQUOINS, DELLEMMES, LECLEIRE, Mrs OGER, PÉRU).

Rétrocession à la commune d'une case au columbarium - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Admission en non valeur de deux titres de recettes - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Département - Convention de Mutualisation des moyens matériels - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Modification délibération n° 2015-35 - Installation de 2 radars pédagogiques - Répartition des amendes de Police - Programmation 2015 - Demande de subvention - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

C.C.C.O - Modification des statuts - Compétence « Mobilité » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Convention de Ramsar, soutien à la candidature du territoire des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut pour l'obtention du label international - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

RESSOURCES HUMAINES

Création des emplois d'agents recenseurs pour le recensement de 2019 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Modification de la délibération relative aux autorisations d'absence du personnel - Création d'un poste d'agent de maîtrise principal au tableau des effectifs - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Octroi de cartes cadeaux au personnel municipal - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du point écoute et rencontre jeunesse - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

EAJ-JEUNESSE

Convention avec le restaurant « le Colvert » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

URBANISME

Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée section C N° 2117 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité - 25 Voix Pour.

INFORMATIONS DIVERSES

Information sur le support de communication du rapport d'activités du SIDEN-SIAN portant sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement - du compte administratif de l'exercice 2017 et son rapport de présentation et financier.

Certifié exact, à Marchiennes le 11 décembre 2018
Le Maire, Claude MERLY



Aide au permis de conduire : pourquoi pas vous ?

La Région propose un prêt jusqu'à 1 000 € pour aider les 18-30 ans à passer leur permis de conduire.

Avoir son permis de conduire, c'est une première étape vers l'accès à l'emploi. La Région est sensible à la question de la mobilité des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail. Voilà pourquoi elle a lancé ce dispositif d'aide à l'obtention du permis B.

Jusqu'à 1 000 € par demandeur

Concrètement, cette aide prend la forme d'un prêt d'un montant de 1 000 € maximum, versé en deux fois et non renouvelable. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent répondre à certains critères : être domicilié dans les Hauts-de-France ; être inscrit dans une formation ou en situation professionnelle précaire (CDD dont le terme est inférieur à 6 mois, intérim) ou en voie d'insertion dans le monde du travail (demandeur d'emploi) ; être âgé de 18 à 30 ans, avec une tolérance de 2 ans pour l'âge plafond supérieur pour les personnes en situation de précarité professionnelle ou en voie d'insertion dans le monde du travail ; avoir choisi un parcours de formation auprès d'une école de conduite agréée par la Préfecture ; être inscrit dans une école de conduite acceptant

le présent dispositif régional, formalisé après acceptation du dossier par la signature d'une convention tripartite entre la Région, le bénéficiaire de l'aide et l'auto-école ; avoir un revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2017 basé sur les revenus 2016 devant être inférieur à 28 200 € (équivalent de 2 SMIC) pour une personne fiscalement autonome ou 42 250 € (équivalent de 3 SMIC) pour les personnes pacsées ou mariées, ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents.

Prêt à taux zéro sur 24 mois

Les demandes d'aide peuvent être formulées depuis le 2 juillet 2018. Cette aide peut être cumulée avec d'autres dispositifs dédiés au permis de conduire dans la limite du coût total du permis. Le remboursement du prêt engagé intervient à taux zéro avec un différé de 24 mois (après la signature de convention) et s'effectue sur une période de 2 ans. ■

Pour connaître les démarches pour obtenir l'aide régionale au permis : numéro vert 0 800 026 080 ou rendez-vous sur www.hautsdefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire/



Malade, le frêne pleureux sera remplacé

Cet arbre qui dominait majestueusement la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, route de Warlaing, a dû être abattu en raison de la maladie qui le rongait et le rendait dangereux. Une expertise du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a démontré que ce frêne était atteint à plus de 50 % de la chalarose, un champignon très virulent qui pénètre dans l'arbre par les feuilles et le collet. Aucun traitement n'existant à ce jour, il était voué à mourir à court terme. Les espaces verts de la commune se sont donc chargés de l'abattre, la maladie ayant déjà causé la défoliation de plusieurs branches. Afin de remplacer l'essence, un projet d'aménagement autour de la chapelle et dans le cadre de l'opération « plantons le décor » est à l'étude.



Moment fort de la cérémonie :
La signature de la convention de souscription pour la restauration
de l'église avec la Fondation du Patrimoine représentée par Jean-
Paul Delcour, délégué régional adjoint

Les Vœux du Maire : bilan et projets

La cérémonie des vœux à la population a rassemblé plus de 600 personnes. Cet événement était l'occasion de retracer les grandes étapes qui ont marqué 2018 et d'expliquer les projets de cette nouvelle année.

C'est en présence de nombreuses personnalités dont le Sénateur Dany Wattebled, que s'est déroulée la soirée des vœux. Lors de cet événement, une convention de souscription a également été signée avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église Sainte-Rictrude.

2018, une année de travaux

Laurent Martinez a ouvert la cérémonie en présentant les réalisations de l'année écoulée. L'une des réalisations phares reste certainement l'achèvement des travaux de la nouvelle mairie. La rénovation du bâtiment de 620m² représente un coût de 680 270 € HT. « L'intervention d'un chantier d'insertion a permis de limiter le coût. Ce bâtiment de travail permet désormais un confort de travail, d'accueil et de fonctionnalité optimal » a précisé Laurent Martinez. Les travaux ont également concerné d'autres bâtiments communaux : écoles ou encore installations sportives comme la salle Michel Bernard qui s'est offert un nouveau look avec un bardage entièrement remis à neuf. Les axes routiers étaient également au centre de l'intérêt municipal avec la rénovation des rues Pasteur et Jean Jaurès tant sur le plan des réseaux d'assainissement qu'en terme de qualité de voirie.

2018, une année de services

La préoccupation municipale ne s'arrête pas à des opérations de travaux mais touche aussi la qualité des services proposés dans la commune. En terme de sécurité, la commune est entrée dans le dispositif de la Participation Citoyenne et poursuit ses études sur la vidéoprotection. Soucieux du pouvoir d'achat des Marchennois, la ville et le CCAS ont permis aux plus démunis d'obtenir un micro-crédit via un établissement bancaire. De même, et pour favoriser l'accès aux soins, un principe de mutuelle communale a été adopté. Enfin, l'environnement est et restera l'un des sujets prioritaires, selon Laurent Martinez « les actes démontrent notre volonté d'instaurer une dynamique environnementale ».



Au cours de son allocution, Laurent Martinez, adjoint aux finances a présenté les faits marquants de l'année écoulée

Des projets pour 2019

Claude Merly a ensuite présenté les principaux projets de la nouvelle année. Le dossier de l'église constituera l'une de priorités de 2019. La restauration de l'édifice concernera principalement la charpente et la couverture. La rénovation de l'ancien presbytère de l'abbaye sera aussi un dossier important pour la valorisation du patrimoine de la ville. La municipalité poursuivra également la réfection des rues de la commune puisque Noréade va entreprendre les travaux d'assainissement et de collecte des eaux pluviales et usées dans les rues Corbineau, du Pont, Maton et Galette. Les voiries des rue Corbineau et du Pont seront ensuite entièrement refaites. Un Fonds de Travaux Urbains pour des installations d'agrément à la Dordonne ou encore la création d'un Conseil Municipal des Jeunes permettront également de moderniser la commune sur la base d'une démarche de démocratie participative. D'autres actions sont prévues en faveur de la jeunesse et de l'éducation comme la mise en place d'un plan du mercredi ou encore un programme pour améliorer la qualité de l'air dans les écoles. Claude Merly a ainsi conclu : « En 2019, je vous assure que nous restons déterminés à agir ». ■



Le projet phare de 2019 :

La réhabilitation de l'église Sainte-Rictrude

L'église paroissiale, de style néo-classique, a été érigée à partir de 1787 et terminée en 1815. Cet édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, présente aujourd'hui d'importantes fuites endommageant de nombreuses parties de sa structure. C'est pourquoi, la municipalité a décidé d'intervenir sur la charpente et la couverture. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Nathalie T'kint, architecte du patrimoine, en deux dossiers distincts. L'un lié aux dégâts causés par la tempête Eleanor et un deuxième lié à l'état général de la bâtisse touchée par la mэрule. Pour ce dernier, le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 067 873 € HT. Des subventions devraient limiter le financement communal à un coût de 427 511 €. La DRAC, le Département, la Région ont été sollicités. Une opération de souscription a été lancée avec la Fondation du Patrimoine lors de la cérémonie des vœux du Maire afin de recueillir des dons privés pour la restitution des enduits intérieurs, une fois les travaux du clos et du couvert réalisés. Cette opération représente un coût de 160 000 € HT.



FONDATION



DU PATRIMOINE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don

pour aider la restauration de l'église Sainte-Rictrude

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.



Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60103

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du Patrimoine L'église Sainte-Rictrude de Marchiennes.**

Le montant de mon don est de :

NOM ou Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Donateur souhaitant rester anonyme vis-à-vis de la commune

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

- sur le revenu
 sur la fortune immobilière
 sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,50 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don et dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT		



Les écoles passent le test de la qualité de l'air

Les collectivités ont aujourd'hui l'obligation de surveiller la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants et d'engager les actions qui s'imposent. Le dispositif a été mis en œuvre dans les écoles publiques de la commune en décembre 2018.

La qualité de l'air en question

Dans tout bâtiment, les sources d'émissions de substances polluantes sont nombreuses : matériaux de construction, peinture, meubles, chauffage, produits d'entretien, matériels utilisés en milieu scolaire. Or, les enfants passent près de 90% de leur temps dans des lieux clos : logement, transports, école... Alors qu'une mauvaise qualité de l'air intérieur peut favoriser des symptômes tels que maux de tête, fatigue, vertiges, allergies ou asthme, une bonne qualité a, au contraire, un effet positif sur le bien-être, l'apprentissage et la concentration des enfants. Ce constat émane d'une campagne de surveillance opérée entre 2009 et 2011 par le Gouvernement et financée par le Ministère de l'Environnement dans 310 écoles et crèches. Il a donc été décidé d'accompagner les gestionnaires de lieux accueillant des enfants dans la mise en place de bonnes pratiques.

Que prévoit la loi ?

Elle oblige les collectivités à surveiller la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant un public sensible, selon un calendrier allant de 2018 à 2023. Il s'agit des crèches, haltes garderies, écoles maternelles et élémentaires, puis des centres de loisirs et lieux d'enseignement ou de formation

professionnelle du premier et du second degrés (collèges, lycées...) et enfin les autres établissements sanitaires et sociaux accueillant des enfants. Concrètement, cette surveillance repose sur l'évaluation obligatoire des moyens d'aération, la mise en œuvre vivement recommandée d'un programme d'actions, et, en l'absence de programme, a minima d'une surveillance régulière de la qualité de l'air. La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, première intercommunalité en France à s'être engagée dans la démarche « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », s'est saisie du dossier et a débuté son accompagnement auprès des établissements scolaires.

Les écoles publiques passent le test

Le 12 décembre 2018, Séverine Frackowiak, adjointe à l'Environnement et au Cadre de vie de la commune, et les autres coordinateurs du dispositif, en ont découvert son contenu à l'école Brassens, en présence du service Environnement Cadre de Vie de Cœur d'Ostrevent. En premier lieu, il s'agira de vérifier les ouvrants donnant sur l'extérieur et de contrôler les bouches ou grilles d'aération des classes. Ensuite, quatre catégories d'intervenants rempliront une grille d'auto-diagnostic des pratiques actuelles et d'identification des

sources polluantes potentielles dans ou autour de l'école. Pour ce faire, l'équipe de gestion de l'établissement, les services techniques, l'équipe enseignante et le personnel d'entretien seront mis à contribution pour réaliser ces auto-bilans. Le dispositif mis en œuvre à l'école Brassens sera aussi déployé à Dolto et au Grand Meaulnes. L'école Sainte Thérèse et le collège Marguerite Yourcenar seront ensuite invités à initier les mêmes démarches.

Un programme d'amélioration et de prévention

Une fois ces fiches et grilles remplies en interne, le Cœur d'Ostrevent poursuivra son accompagnement et apportera son expertise pour mettre en place des actions concrètes. Il indique que « *cet audit ne donne lieu à aucune sanction mais constitue une véritable démarche de progrès* ». Des actions simples et peu coûteuses ont déjà été évoquées le 12 décembre : ouvrir plus fréquemment les fenêtres, notamment en cas d'activités utilisant des produits émetteurs de polluants, aérer les pièces pendant et après les activités de nettoyage, choisir des produits moins émissifs pour le matériel d'entretien mais aussi de décoration en cas de travaux (peinture, revêtement de sol...). Les auto-diagnostics et le programme de bonnes pratiques retenus seront consignés



Première série de vérifications des ouvrants à l'école Brassens

dans chaque établissement, réévalués régulièrement et les familles seront informées. On peut même imaginer que les actions appliquées en milieu scolaire serviront aux parents pour favoriser également une meilleure qualité de l'air intérieur dans leurs foyers. ■



Plan du mercredi : une ambition éducative pour les enfants de la commune

Lancé au niveau national en 2018, le plan du mercredi a pour objectif de mettre en place un accueil de loisirs de qualité en proposant aux enfants des activités propices à leur épanouissement et à leur réussite. Ce dispositif représente en effet un cadre de confiance pour encourager et

consolider les projets portés par la commune, et améliorer la qualité des services proposés aux enfants. Sa mise en place se fait avec l'aide des services de l'État et de la CAF et respecte les principes d'une charte de qualité qui permettra ensuite à la ville d'obtenir le Label « Plan Mercredi ». Pour optimiser son efficacité, ce temps éducatif a été pensé et réalisé en articulation avec les enseignements et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Conçues dans une logique à la fois de loisirs, de découverte et de pratiques, les activités du mercredi peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives. Chargée de définir une nouvelle génération de projet éducatif territorial, en complémentarité avec le temps scolaire, la commune a retenu quatre axes de travail :

- Une approche citoyenne
- Le développement de la confiance, de l'estime de soi et du bien-être en favorisant la coéducation
- Promouvoir les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN)
- Le développement de la culture littéraire et de la lecture

Concrètement, les horaires d'accueil restent inchangés : garderie de 7h à 9h et de 17h à 19h ; le temps d'accueil de 9h à 12h et de 14h à 17h (pause méridienne de 12h à 14h). Chaque animateur(rice) devra proposer ses activités en cohérence avec au moins un axe de travail. Un planning d'activités annuel sera établi afin d'assurer une bonne continuité et une cohérence des actions mises en place. Les activités proposées seront évaluées afin d'atteindre les indicateurs de réussite. Le dispositif est effectif depuis la fin des vacances scolaires d'hiver.



Franck Dronsart (à gauche) a assuré sa première journée de formation auprès des agents de Dolto/Brassens le 11 décembre.



RESTAURATION SCOLAIRE : le personnel municipal formé aux règles d'hygiène

L'inscription de la restauration scolaire dans la politique de santé publique a conduit à l'obligation de formation continue des personnels intervenant au sein d'un service de restauration. Une journée de formation a donc été inscrite au cahier des charges du marché public consacré à la conception et à la livraison des repas des restaurants scolaires et centres de loisirs de la commune.

Rappel des bonnes pratiques d'hygiène

Les 11 décembre et 10 janvier derniers, Franck Dronsart, formateur consultant de la société INFRES, a assuré une formation auprès de six agents des écoles Dolto/Brassens puis du Grand Meaulnes. Tenue de travail, lavage des mains, port de gants, entretien du matériel et des locaux, respect des produits et autocontrôles étaient au programme de cette formation.

Un bilan très positif

Déjà aguerri aux règles fondamentales d'hygiène, les agents ont complété leurs connaissances. Ils ont été informés sur l'évolution de certaines normes et procédures, et se sont vu prodiguer de nombreux conseils par leur formateur. Par ailleurs, celui-ci les a aussi grandement félicités pour la qualité de leur travail et les conditions d'accueil des enfants qu'il a constatées durant sa découverte des locaux. ■

RECRUTEMENT DES DIRECTEUR (-TRICE), DIRECTEUR (-TRICE) ADJOINT (E), ANIMATEURS (-TRICES) DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ

Comme chaque été, l'accueil de loisirs été ouvrira ses portes aux jeunes enfants âgés de 2 ans scolarisés jusqu'à 14 ans. Afin de proposer une qualité d'animation constante, les candidats doivent être compétents, responsables, patients, d'une grande disponibilité et à l'écoute de l'enfant. Ils seront titulaires du BAFA ou en cours de formation au moment du dépôt de candidature ou du BAFD s'ils postulent pour les postes de directeur ou de directeur adjoint. Nous invitons toutes les personnes intéressées et répondant aux critères énoncés ci-dessus à faire acte de candidature **avant le lundi 11 mars 2019.**

Toute demande envoyée après cette date sera placée sur liste d'attente. Joindre un curriculum vitae, une lettre de motivation et une copie du diplôme BAFA ou les appréciations de stage pour les candidats en formation. Le nombre de candidats retenus sera définitivement arrêté en fonction du nombre d'enfants inscrits. Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Maire de Marchiennes, Place Gambetta 59870 MARCHIENNES.



Nettoyons Marchiennes avec les Hauts-de-France Propres

Rendre encore plus belle notre région pour l'intérêt de tous et des générations futures : c'est l'objectif des « Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région ! ». La 3^{ème} édition va se dérouler le samedi 23 mars dans la commune.

La Région et les Fédérations régionales de chasse et de pêche renouvellent leur opération de nettoyage à grande échelle du 22 au 24 mars. Il s'agit pendant ces 3 jours de ramasser les débris qui polluent nos routes, nos cours d'eau, nos pâturages... L'opération réunit autant les habitants que les collectivités, les entreprises, les mécènes et les associations environnementales, citoyennes et sportives.

Beau succès pour les deux premières éditions

Pour la première édition en 2017, plus de 40 000 personnes ont ramassé 1 000 tonnes de déchets soit 70 camions de 15 tonnes. En 2018, ce fut encore mieux avec 50 000 participants qui ont montré leur attachement à leur environnement sur 900 points de ramassage et récolté 1 300 tonnes de déchets. Une très belle réussite pour cette opération éco-citoyenne ! Ferons-nous encore mieux cette année ?

Tous les Marchiennois invités à se mobiliser

Si vous voulez que votre ville soit agréable, fleurie, un endroit où il fait bon vivre avec un environnement propre, venez participer à cette 3^{ème} édition. Chacun d'entre nous peut s'associer à cet élan citoyen qui constitue aussi une expérience conviviale, enrichissante et très instructive sur les bons comportements à adopter. Et pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement et les initier aux gestes éco-citoyens, pensez à venir en famille ! ■

RDV le samedi 23 mars à 10h

Place Gambetta. Gants, chasubles, sacs poubelle : tout l'équipement nécessaire vous sera fourni pour passer au peigne fin la commune, côté ville et côté campagne. Sans inscription préalable.



« Opérations élagages »

Le territoire de Marchiennes est vert. Il représente un gros enjeu pour son cadre de vie et nécessite un entretien régulier. C'est pourquoi, avant l'hiver, les espaces verts de la commune ont mené une « opération élagage » à proximité des rues de Lille, route de Somain, du lotissement de la Dordonne et au jardin public... Tout a été pensé pour limiter les gênes occasionnées par ces manipulations. L'élagage consiste à couper certaines branches des arbres de façon à limiter ou orienter leur développement. Il permet ainsi de prévenir d'éventuels accidents. Le broyage issu de cette opération a été répandu sur un chemin du domaine de la forêt. Une nouvelle série d'élagages a ensuite eu lieu en début d'année aux Évoiches.



Rue Jean Jaurès, les quatre places de stationnement identifiées par des pavés, sur le trottoir, au-delà de l'intersection avec la rue Galette



Quelques recommandations après travaux

Suite aux travaux de voiries, chaussées et trottoirs réalisés rue Jean Jaurès, place de la Résistance et rue Pasteur, vous êtes nombreux à vous interroger, notamment sur les réseaux sociaux, sur le cheminement des piétons et vos droits au stationnement. Voici quelques éclaircissements utiles.

Les trottoirs

Dès que l'on procède à la réfection d'un trottoir, cela implique sa mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite c'est-à-dire que deux fauteuils roulants doivent pouvoir se croiser. Voilà pourquoi vous avez pu constater l'augmentation de la largeur de certains trottoirs. De fait, la largeur de la chaussée devant rester suffisante pour la circulation des véhicules, le trottoir opposé a parfois été rétréci.

Le stationnement rue Jean Jaurès

Les trottoirs et la chaussée ayant été totalement repensés pour assurer la conformité PMR, il est désormais interdit de stationner sur la voie de circulation ou à cheval sur le trottoir. Quatre places de stationnement identifiées par un marquage au sol, dont une pour conducteur à mobilité réduite, sont à votre disposition en amont de l'intersection avec la rue Galette. Quatre autres places de stationnement identifiées par un pavage plus clair, sont ensuite disponibles sur

le trottoir du n°19 au n°27, au-delà de l'intersection avec la rue Galette. Le stationnement des véhicules est interdit en dehors de ces emplacements.

Le stationnement rue Pasteur

Tout comme pour la rue Jean Jaurès, les trottoirs de la rue Pasteur ont été refaits, entraînant un rétrécissement de la chaussée. Par conséquent, et en respect du code de la route, il est interdit de stationner sur la chaussée et, ce, afin de ne pas entraver la circulation des véhicules en double-sens. Pour votre stationnement, plusieurs options s'offrent à vous : les trois places de stationnement, dont une pour conducteur à mobilité réduite devant la pharmacie, le parking devant la salle des sports Michel Bernard, le nouveau parking accessible depuis la place de la Résistance équipé de 38 places dont deux pour conducteur à mobilité réduite, et trois places prochainement disponibles sur le trottoir de la rue Pasteur, du n°31 au n° 37b. ■

Réhabilitation de l'ancien presbytère de l'abbaye : avancée des travaux



Libéré des services municipaux, ce bâtiment est en cours de restauration. Les menuiseries extérieures arrières ont été changées en 2018 grâce à un financement obtenu via le Parc naturel régional Scarpe-Escaut dans le cadre des travaux d'économie d'énergie. En 2019, une consultation sera lancée pour la poursuite des travaux, notamment du clos couvert et de l'aménagement intérieur, parallèlement à la recherche de financements. Cette étape étant estimée à plus de 18 mois, de petits travaux d'aménagement intérieur seront entrepris par les services municipaux, en attendant la poursuite de la réhabilitation, ceci afin d'optimiser les conditions d'accueil de l'école de musique et de permettre celui de l'association des Ch'tibouts.

Rémi s'attèle à l'une des étapes de fabrication : le retournage des moules



Ch'Tomme, Lumière et Cœur de Marchiennes : des débuts prometteurs pour les fromages de la ferme Janssen

Spécialisée dans l'élevage laitier depuis 1991, la ferme produit aussi des fromages issus du lait de leurs bêtes. C'est Rémi, le fils de la famille, qui a lancé l'activité en août 2017.

Dans la famille Janssen, il y a d'abord les parents, originaires des Flandres et arrivés en 1991 au lieu-dit Queslesne à Marchiennes. Démarrée avec soixante vaches laitières, leur exploitation en compte désormais une centaine et produit un million de litres de lait par an. Dans la famille Janssen, il y a ensuite quatre enfants, un frère et trois sœurs, tous atteints du virus de l'élevage et plus largement du monde agricole.

Valoriser le lait familial

Très jeune, Rémi a su qu'il marcherait dans les pas de ses parents. Après un BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole suivi d'une année de spécialisation laitière, Rémi a le déclic lors de l'une de ses expériences professionnelles dans une ferme d'Esquerchin. « *Nos bêtes sont nourries à l'herbe et avec une alimentation sans OGM* » explique Rémi et il poursuit « *transformer le lait de nos vaches en fromages affinés permet vraiment d'en valoriser la qualité* ». Après différents essais et une formation avec la Chambre d'Agriculture, il crée son premier fromage en août 2017 : la Ch'Tomme de Marchiennes.

Savoir-faire et patience

Installé dans sa petite salle de transformation, au sein de la ferme familiale, Rémi assure trois fabrications par semaine, en moyenne. Les étapes en sont bien établies, les recettes et les gestes maîtrisés. Après la traite de 7h, s'ensuivent dans la même journée, la maturation du lait, l'ajout de la présure, la découpe des blocs de caillé, le brassage, le moulage, le retournage des moules et la pose de poids sur les moules. Viennent ensuite le démoulage, le salage à sec ou en saumure puis l'affinage en cave, entrecoupé de nombreux brossages. En fonction des fromages, il faut attendre entre 10 jours et 4 mois pour les emballer.



L'affinage des fromages en cave

Augmenter et diversifier la production

La Ferme Queslesne commercialise la Ch'Tomme, la Lumière et le Cœur de Marchiennes ainsi qu'une tarte à la Ch'Tomme, voisine de celle au Maroilles. Le tout est vendu dans des fermes du secteur et via deux sites de drive fermier. Les affaires vont bien et Rémi a prévu d'agrandir son local, ce qui lui permettra de répondre à la demande grandissante, d'élargir son réseau de distribution et de diversifier sa gamme de produits, « *j'aimerais pouvoir proposer un plateau de fromages complet* ». Très motivé, il s'est fixé l'objectif de 150 000 litres de lait transformé par an, contre 30 000 entre août 2017 et août 2018. Le quatrième fromage, dont les tests de fabrication sont en très bonne voie, devrait sortir prochainement. L'occasion idéale de consommer local ! ■

OÙ TROUVER LES PRODUITS JANSSEN ?

Les fermes du secteur : Lawncziak à Somain, Vandesompele à Rosult, Delattre à Flines-les-Râches, Debaere à Nomain, les Thuyas à Râches...

Les deux drives fermiers : www.drive-fermier-douais.fr ou www.ledrivedelaferme.fr

Plus d'informations : Rémi Janssen - 06 11 43 44 60



une Marchiennoise passionnée
Katia VOISIN



Marchiennoise de naissance, Katia Voisin est très investie dans le milieu associatif depuis l'adolescence. Dotée d'une véritable fibre artistique, elle s'emploie depuis plus de 18 ans à nous plonger dans la féerie et la magie, le temps d'un conte ou d'un sabbat de sorcière. Fervente adepte de l'accès à la culture pour tous, elle défend aujourd'hui un projet de « Boîtes à Lire » qui doit voir le jour prochainement.



Katia et Anne-Marie complices
jusque dans les contes

Vous donnez l'impression d'être une touche-à-tout. Vous êtes plutôt sport ou culture ?

Que ce soit pour mes loisirs ou mon engagement bénévole, j'ai toujours mêlé les deux. Jeune, j'ai pratiqué la danse et pris des cours de théâtre. Vers 17 ans, j'ai secondé le professeur d'éducation physique du collège dans l'encadrement des élèves de l'association sportive puis donné des cours et organisé des représentations sous sa houlette. J'ai aussi animé des séances de gym relaxante. Je pratique le taï-chi depuis longtemps et suis d'ailleurs la Présidente du club de Somain. En 2001, j'ai entamé deux belles aventures avec les sorcières de Marchiennes et les conteuses et conteurs de Marchiennes. En 2017, j'ai repris le théâtre avec Marchiennes Culture et Loisirs.

« J'ai pris un plaisir fou à organiser les prestations du groupe..., l'ambiance était magique et fédératrice »

Comment parler des sorcières de Marchiennes sans évoquer les Cucurbitades ?

Elles sont liées à jamais à l'événement. Après une première participation pour la cueillette et le lavage des courges en 1998, j'ai vite été attirée par les sorcières, qui faisait surtout de la déambulation. En 2001, j'ai créé le groupe Sabbat'iques, formé de sorcières, hommes de l'ombre, apprenties-sorcières et elfes, car je voulais développer la danse et l'aspect sorcellerie. J'ai pris un plaisir fou à organiser les prestations du groupe, qu'il s'agisse des costumes, des chorégraphies ou des intrigues à inventer autour de Péronne Goguillon, la « sorcière » à l'origine de l'événement. L'ambiance était magique et fédératrice. J'avais même embarqué mes quatre enfants dans l'aventure et plus particulièrement Agathe qui a commencé comme elfe à 2 ans et est toujours sorcière aujourd'hui à 18 ans. En 2008, j'ai laissé la main à de nouvelles responsables pour me consacrer à la confection des décors. Malgré l'arrêt de la fête en 2016, les Cucurbitades resteront ancrées pour toujours dans le patrimoine de la commune.

Les contes prennent aussi une grande place dans votre vie...

Je fais partie de l'association Contes en Pays de Marchiennes depuis ses débuts en 2001. J'ai toujours été attirée par la féerie, les légendes, les mythes et leur potentiel théâtral, alors j'adore créer des contes, me grimer et endosser un rôle. Le regard des enfants émerveillés est une vraie source de bonheur. Nous sommes surtout connus grâce à l'espace-contes des Cucurbitades mais nous contons aussi lors d'événements comme le marché de Noël, le Printemps des Poètes, les contes dans les écoles, au collège, à l'EHPAD, la balade contée, la Saint-Nicolas, les nouveaux rendez-vous théâtre du jeudi... ou encore la Fête de la Sorcière. L'association est également de plus en plus sollicitée à l'extérieur comme pour les Blouses Roses par exemple.

« D'habitude je milite pour l'accès à la culture par le biais des arts du spectacle, cette fois c'est par la lecture »

Avec Grimoire et Sortilèges, vous enfourchez à nouveau votre balai de sorcière ?

Les sorcières et les hommes de l'ombre sont emblématiques. À la fermeture de l'Office de Tourisme, le groupe a dû se structurer pour continuer d'exister. Jennyfer, Johanne et Mélyny Vospette, membres des sorcières depuis leur enfance et responsable du groupe depuis 2014, m'ont sollicitée. J'ai accepté de reprendre mon balai et nous avons créé ensemble l'association Grimoire et Sortilèges en 2017. J'en suis la Présidente. Je développe le côté théâtral et j'écris le conte qui sert de fil conducteur aux prestations. Jennyfer, Johanne et Mélyny gèrent les chorégraphies et les musiques. Le groupe a fait son retour en 2017 pour la Fête de la Sorcière. L'année dernière, nous avons participé aux Virades de l'Espoir et aux Médiévales de Mormal. L'idée de revoir les sorcières à l'occasion du marché de Noël me tarade aussi. Une affaire à suivre !

Parlez-nous de ce joli projet de « Boîtes à Lire » ?

Au départ, c'est une idée d'Anne-Marie Deligny, conteuse elle aussi. Nathalie Desjardins, Présidente de l'association, et moi-même y avons tout de suite adhéré. D'habitude je milite pour l'accès à la culture par le biais des arts du spectacle, cette fois c'est par la lecture. Il s'agit de sortes de petites bibliothèques reposant sur le principe du partage et du libre-échange de livres qui dorment parfois depuis longtemps sur nos étagères. Les objectifs sont autant culturels en transmettant l'envie de lire, solidaires en favorisant le partage, qu'écologiques car échanger c'est tout de même mieux que de jeter ! Nous avons monté un dossier complet qui a été validé par la municipalité. Nous en sommes ravies. Cinq boîtes à lire réalisées de concert entre les conteuses et les services municipaux vont donc sortir de terre prochainement. Elles seront décorées en fonction de leur emplacement, elles seront faciles d'accès et elles mettront aussi à l'honneur notre important patrimoine bâti et naturel. J'ai foi en ce projet et j'espère que les habitants joueront le jeu ! ■



Un riche programme d'animations
vous attend le 1^{er} mai



Fracky Vincent à Marchiennes, oui, oui, oui..

La ville de Marchiennes célèbrera le traditionnel rendez-vous du 1^{er} mai de la plus belle des manières : des défilés, des médailles, des animations et un grand concert gratuit avec en tête d'affiche l'inimitable Francky Vincent.

Dimanche 28 avril : qui sera la nouvelle miss muguet ?

De jolis brins de filles concourront une nouvelle fois pour le titre de miss muguet. Orchestrée par l'association Élégance Comité Officiel Miss Ostrevent avec le soutien du Comité des Fêtes et de l'Union des Commerçants et Artisans de Marchiennes, l'élection débutera en salle Michel Bernard à partir de 20h. Les prétendantes défileront devant un jury en différentes tenues et passeront l'épreuve des questions. L'heureuse élue aura l'honneur de représenter la ville de Marchiennes tout au long de l'année. Comme le veut la tradition, après le couronnement, la soirée se poursuivra par un bal animé par un DJ. Si vous souhaitez vous présenter à l'élection, il vous suffit de retourner le coupon réponse qui se trouve en page 31.

Mercredi 1^{er} mai : animations et concert gratuit

La journée du 1^{er} mai débutera à 9h30 par le traditionnel défilé suivi de la remise des médailles du travail en salle des fêtes. Après cette matinée protocolaire, l'après-midi sera un peu plus chaude ! Dès 15h, les musiciens, majorettes et mascottes du Show Band Disney animeront la place Charles de Gaulle où s'installeront également des structures gonflables, des stands de jeux et un manège gratuit. Puis, à 17h, le grand concert constituera le temps fort de la journée. La jeune chanteuse d'Hornaing, Maureen, interprétera tout d'abord quelques grands classiques de la variété française et internationale. Boney M Story, groupe tribute à Boney M. prendra ensuite le relais des festivités pour



revisiter les titres légendaires du groupe jamaïco-antillais de disco pop dont le mythique Daddy Cool. Mais c'est bien Francky Vincent et ses danseuses qui seront la tête d'affiche des festivités du 1^{er} mai. Après être passé par l'Olympia parisien ou encore le Palais omnisport de Bercy, le célèbre chanteur antillais se produira cette fois sur la scène de la place Charles de Gaulle de Marchiennes. Toujours détendu et d'humeur blagueuse, le zouk lover un tantinet provocateur interprétera ses plus grands succès à la plume inimitable « Tu veux mon zizi ?, Vas-y Francky !, ou encore Alice ça glisse » de quoi enflammer les spectateurs présents pour cette soirée tropicale. Ça va zouker à Marchiennes. ■

De nombreux participants sont attendus pour cette nouvelle édition des Parcours du Cœur



PARCOURS DU CŒUR - 29 ET 30 MARS Une manifestation pour la santé publique

Le Parcours du Cœur est un rendez-vous familial et convivial, pour bouger ensemble pendant une journée et prendre conscience de l'importance de le faire tout au long de l'année. L'objectif : limiter les risques de maladies cardio-vasculaires, que l'Organisation Mondiale de la Santé considère comme la prochaine épidémie mondiale.

La commune a une nouvelle fois répondu présent à l'appel de La Fédération Française de Cardiologie qui propose aux villes d'organiser un événement autour d'une ou plusieurs activités physiques, effectuées en commun, sans esprit de compétition.

Le sport, un atout essentiel pour s'épanouir et se protéger

Le but immédiat de la manifestation est de reconnecter les Français avec une activité physique régulière, en leur montrant qu'elle peut être source de plaisir tout en contribuant à combattre le surpoids et le stress... Le second objectif est de les amener à faire évoluer leur mode de vie en diffusant les messages d'information et de prévention. En effet, l'inactivité physique et la sédentarité constituent l'un des tout premiers facteurs de risque pour des maladies cardio-vasculaires. Selon l'étude Esteban publiée fin 2017 par l'agence Santé Publique France, le temps moyen passé par les adultes devant les écrans est passé de 3h10 par jour en 2006 à 5h07 en 2016. Si les adultes ne bougent pas assez, le constat est encore plus alarmant chez les enfants. Depuis 40 ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25 % de leur capacité physique. Pourtant la pratique sportive est l'une des préventions les plus efficaces. Pour les adultes, l'OMS recommande au moins 30 mn/jour d'activité physique modérée (marche soutenue 6-7 km/h) au minimum 5 jours par semaine ou au moins 25 minutes d'activité physique intense 3 fois par semaine. Chez les enfants, l'OMS recommande aux 5-17 ans de pratiquer 60 minutes d'activité sportive par jour afin de renforcer leur capital santé cardio-vasculaire.

Diverses animations dans la commune

Différents parcours de marche seront proposés aux enfants le vendredi 29 mars après-midi puis à l'ensemble de la population le samedi 30 mars au matin (le samedi, les parcours pourront également se faire en courant ou en vélo). Comme l'an passé, le service des sports proposera bon nombre d'autres animations. Différentes associations présenteront des démonstrations de leur discipline en guise d'échauffement. Au retour des différents parcours, des professionnels de santé proposeront des informations sur une bonne hygiène de vie. Ils donneront ainsi une meilleure connaissance des bons gestes, dans une vision citoyenne de la prévention. Le programme complet de la manifestation sera disponible à la mi-mars sur le site marchiennes.fr. ■

LES PARCOURS DU CŒUR EN CHIFFRES

600 000 participants aux Parcours du Cœur 2018

950 villes organisatrices

Pour une bonne hygiène de vie : 0 tabac, 5 fruits et légumes par jour, 30 minutes d'activités physique par jour pour les adultes (60 pour les enfants)

400 personnes par jour en France décèdent de maladies cardio-vasculaires

LE PARCOURS DU CŒUR À MARCHIENNES

Vendredi 29 mars de 13h30 à 16h30 :

Parcours du Cœur Scolaire

Samedi 30 mars de 8h30 à 12h :

Parcours du Cœur Population (3, 6, 8 et 12 km à effectuer en marchant, en courant, en vélo ou même en roller). Rendez-vous place de Gaulle vers 8h30 ; départ des parcours vers 9h/9h15.



Permanences : 2^{ème} et 4^{ème} jeudis
du mois – sur rendez vous



Un nouveau conciliateur de justice à Marchiennes : Jean-Marc Emaille

Dans quel cas peut-on faire appel à un conciliateur de justice ?

Il suffit de peu de chose, d'un litige avec un artisan, de dysfonctionnements avec un fournisseur internet ou de téléphonie, d'un voisin bruyant ou d'un dépôt de garantie qui tarde à être rendu pour que la vie devienne plus difficile. Autant de petits ou grands soucis de la vie moderne provoqués par l'intolérance, l'indifférence ou la promiscuité. Mais avant d'envisager une action en justice, saisir le conciliateur de justice est une bonne démarche, mais surtout une obligation pour tous les différends inférieurs à 4 000€ à peine d'irrecevabilité. La conciliation de justice est un moyen simple, rapide, gratuit et efficace de résoudre les problèmes de la vie quotidienne.

Le rôle du conciliateur

Le conciliateur de justice ne rend pas la justice, il ne dit pas le droit même s'il doit en avoir l'expérience, mais il permet de réunir les parties pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose. Le conciliateur n'est donc ni un juge ni un enquêteur (même s'il se rend sur place le cas échéant pour constater les faits) ni un conseiller juridique. Il intervient à la demande, soit d'un particulier soit du Tribunal d'Instance, et dans le seul but de trouver un accord par le dialogue et la concertation. Son rôle n'est pas de savoir qui a raison mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties. Les litiges dont il peut s'occuper relèvent du droit civil et touchent à la propriété et à l'usage de biens, aux dettes, aux litiges de consommation, aux conflits entre des propriétaires et des locataires, aux nuisances de voisinage...

Une étape souvent efficace

Environ 50% des affaires qui lui sont soumises aboutissent ainsi à un accord. Quand un compromis est trouvé, il peut donner lieu à la rédaction d'un constat d'accord. La rédaction d'un constat est obligatoire lorsque la conciliation a pour effet la renonciation à un droit. Ce procès-verbal, qui engage les deux parties, est signé par elles et par le conciliateur. Chacune des parties en aura un exemplaire et un autre exemplaire sera envoyé au Tribunal d'Instance. Enfin en cas de difficulté on pourra requérir du Juge d'Instance qu'il donne force exécutoire aux engagements pris. Auquel cas, le procès-verbal acquiert la même valeur juridique qu'un jugement. Alors que la justice demande du temps, un formalisme rigoureux et génère des frais, la conciliation est gratuite, simple et rapide, elle se déroule en dehors de toute règle préétablie ne reposant que sur la bonne volonté des uns et des autres afin de trouver un accord satisfaisant. ■

COMMENT SAISIR LE CONCILIEUR ?

En prenant rendez-vous :

**En Mairie au secrétariat du Maire par téléphone
au 03 27 94 45 00**

par courrier en écrivant à :

**Mairie de Marchiennes -
Place Gambetta 59870 Marchiennes**

Par mail à l'adresse suivante :

jean-marc.emaille@conciliateurdejustice.fr

Via le site www.conciliateurs.fr



Du 23 au 26 mai auront lieu les élections européennes dans l'ensemble des 27 états membres afin d'élire les représentants des citoyens européens au Parlement. En France, elles se dérouleront le 26 mai.

Les nouvelles modalités d'inscriptions

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites dorénavant du Répertoire Électoral Unique (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). **Cette évolution permet aujourd'hui de vous inscrire pour voter à cette élection jusqu'au 31 mars 2019.** Ce jour étant un dimanche, une permanence exceptionnelle sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h. Pour déposer sa demande d'inscription sur les listes électorales, chaque électeur devra alors : être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ; être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ; jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ; apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.

De nouvelles cartes électorales

Comme nous vous le précisons dans votre dernier journal Passion, la mise en œuvre du REU et le passage d'une liste électorale par bureau de vote à une liste électorale par commune à partir du 1^{er} janvier 2019 va occasionner la renumérotation de l'ensemble des électeurs qui vont disposer d'un « identifiant national d'électeur ». Par conséquent, de nouvelles cartes électorales vont être éditées pour tous les électeurs, après la clôture des inscriptions pour l'élection des représentants au Parlement européen et avant la date du scrutin. Vous recevrez donc directement votre nouvelle carte d'électeur entre le 31 mars et le 26 mai 2019. Cela n'occasionnera aucun changement dans le découpage électoral de la commune ni dans le bureau de vote dont vous dépendiez jusque-là. ■

RECONNAISSANCE PRÉNATALE

Les personnes souhaitant effectuer une reconnaissance prénatale ou postnatale sont priées de prendre rendez-vous en mairie au 03 27 94 45 00.

FACILITEZ-VOUS LA VIE AVEC :



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Pour vous éviter des déplacements en mairie, bon nombre de formalités peuvent également être réalisées sur ce site internet. Ces démarches deviennent ainsi plus simples, plus rapides et sans perte de temps.

RECENSEMENT

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire. Pour effectuer cette formalité, vous devez vous rendre en mairie muni d'une carte d'identité, de votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile de moins d'un an (facture des parents si l'adresse de votre carte d'identité est différente), pour renseigner une déclaration. La mairie vous délivrera alors une attestation de recensement qui doit être présentée lors des inscriptions à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée, etc...). Le recensement citoyen est en effet obligatoire pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Vous pouvez également effectuer votre recensement sur le site service-public.fr.



TOURS DE GARDE* LE WEEK-END DES PHARMACIES DE SOMAIN, ANICHE ET ENVIRONS

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit en semaine, contactez **SERVIGARDE** : www.servigardes.fr ou **0825 74 20 30 (0.15€ la minute)**

Du samedi 2 mars au lundi 4 mars :	Pharmacie DUFFOURG à SOMAIN
Du samedi 9 mars au lundi 11 mars :	Pharmacie POTHIER à MASNY
Du samedi 16 mars au lundi 18 mars :	Pharmacie COUPÉ-MASNIN à ANICHE
Du samedi 23 mars au lundi 25 mars :	Pharmacie DECROOS à ANICHE
Du samedi 30 mars au lundi 1 ^{er} avril :	Pharmacie JACQ à HORNAING
Du samedi 6 avril au lundi 8 avril :	Pharmacie RICHART à MASNY
Du samedi 13 avril au lundi 15 avril :	Pharmacie SAMBOURG à ANICHE
Du samedi 20 avril au lundi 22 avril :	Pharmacie SUARDINI-VINCENT à SOMAIN
Du samedi 27 avril au lundi 29 avril :	Pharmacie OSWALD à ANICHE

* Ce planning est communiqué sous réserve de modifications. Nous vous invitons à contacter Servigarde avant de vous déplacer.

COUPÉ-MASNIN	26 rue Henri Barbusse	59580 ANICHE	03 27 92 51 30
DECROOS	29 rue Patoux	59580 ANICHE	03 27 92 43 15
OSWALD	10 place Jean Jaurès	59580 ANICHE	03 27 92 46 52
SAMBOURG	1 bis rue Kopierre	59580 ANICHE	03 27 92 51 12
JACQ	34 rue Jean Jaurès	59171 HORNAING	03 27 24 18 87
POTHIER	85 rue du 8 mai 1945	59176 MASNY	03 27 99 54 00
RICHART	14 rue Gabriel Péri	59176 MASNY	03 27 80 49 55
DUFFOURG	10 rue Gambetta	59490 SOMAIN	03 27 90 62 77
SUARDINI-VINCENT	1 rue Suzanne Lannoy	59490 SOMAIN	03 27 92 88 84

DÉCÈS

Daniel Michel RICART, âgé de 72 ans, le 16 novembre 2018 à Valenciennes (Nord) - **Jean-Claude PINSEEL, âgé de 72 ans**, le 1^{er} décembre 2018 à Valenciennes (Nord) - **Jean Claude FIRMIN, âgé de 80 ans**, le 09 décembre 2018 à Dechy (Nord) - **Jacques Marcel DELANNOY, âgé de 61 ans**, le 06 janvier 2019 à Marchiennes (Nord) - **Raymond Paul VERNANT, âgé de 82 ans**, le 06 janvier 2019 à Dechy (Nord) - **Sylvain Olivier LEFEBVRE, âgé de 39 ans**, le 08 janvier 2019 à Valenciennes (Nord) - **Daniel Edmond WIECZOREK, âgé de 74 ans**, le 11 janvier 2019 à Marchiennes (Nord) - **Marthe Marie DECAE, veuve DAUCHY, âgée de 97 ans**, le 15 janvier 2019 à Marchiennes (Nord) - **Arlette Ghislaine TYTGAT, veuve CANIVET, âgée de 80 ans**, le 12 janvier 2019 à Valenciennes (Nord)

Ses enfants et Madame Brigitte Kaczmarek

Vous remercient pour toutes les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de :

Monsieur Eddy DELANNOY

NAISSANCES

Philippine Marie Nadine WAELS, née le 18 novembre 2018 à Lambres-Lez-Douai (Nord) - **Robin Pierre Arnaud VANDENABEELE**, né le 19 novembre 2018 à Villeneuve d'Ascq (Nord) - **Oscar Bruno Franck DELHALLE RAIMBAULT**, né le 03 décembre 2018 à Lille (Nord) - **William Michel Alain NICOLAS**, né le 13 janvier 2019 à Valenciennes (Nord) - **Johanna DANGREMONT**, née le 14 janvier 2019 à Seclin (Nord)



Sylvain LEFEBVRE

Le malheur de l'avoir perdu
Ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu.

Que chacun de vous qui avez partagé des moments de vie
Et qui vous êtes associé à notre peine
Soit remercié de tout cœur.

*Audrey Benaziza, Noélie Lefebvre
André et Christiane Lefebvre
Toute sa famille*



COLLECTE DES DÉCHETS

Pour les ordures ménagères - bacs gris :

Le vendredi dès 6h



Pour les déchets recyclables et verre bacs jaunes et verts :

Le mardi des semaines impaires dès 6h
(passage les 12 et 26 mars / (Dates pas encore définies pour le mois d'avril))

Pour les déchets végétaux : (Dates pas encore définies pour le mois d'avril)

Merci de rentrer vos poubelles dès le passage de la société de collecte.

Pour les encombrants :

Sur rendez-vous au **n° vert 0 800 4000 59**

Les bouteilles en verre peuvent être apportées aux bornes à verre.

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu vos clés, votre portable, un bijou, des lunettes ou le doudou de votre petit bout'chou ? Sachez que l'accueil de l'état civil conserve dans ses locaux des objets trouvés sur la commune et qui lui sont ramenés régulièrement.

Si vous avez égaré l'un d'eux, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil au 03 27 94 45 00.

POINTS SACHETS

Pour les déjections canines

Rue de la Paix

Place Gambetta

Jardin Public

Résidence de la Dordonne

BALAYAGE DES FILS D'EAU

Prochains passages :

6 et 7 mars / 6 et 7 mai

HORAIRES DÉCHÈTERIE DE RIEULAY

Accès avec la carte Pass'Déchets

■ **Hiver (à partir du 30/10) :**

Du mardi au samedi : 9h30/12h15 - 13h30/17h

Le dimanche de 9h à 12h

■ **Été (à partir du 26/03) :**

Du mardi au samedi : 9h/12h15 - 13h30/18h30

Le dimanche de 9h à 12h

■ **Fermée les jours fériés et le lundi**

STOP AU REJET DE LITIÈRE POUR CHATS DANS LES ÉGOUTS DE LA VILLE !

Rappel : les égouts sont conçus pour recevoir uniquement les eaux usées domestiques et les eaux pluviales. Tout autre déchet doit être évacué avec les ordures ménagères, ou, s'il est toxique, rapporté dans une déchèterie ou une filière spécialisée.

Constituée d'une substance absorbante capable de gonfler jusqu'à 15 fois son volume original, la litière jetée dans une bouche d'égout s'accumule au fond des conduites. Elle les bouche petit à petit, provoque des odeurs désagréables, obstrue les grilles de filtrage des stations d'épuration et risque de faire déborder les réseaux en cas de pluie. Lorsqu'ils sont lessivés par un orage, les eaux sont rejetées, souvent sans aucun traitement et viennent polluer les milieux aquatiques.

Alors, adoptez le bon réflexe : mettez la litière souillée dans un sac à part et jetez-le dans la poubelle d'ordures ménagères.

INFORMATION SUR LE MAGAZINE PASSION

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES ARTICLES

Le 04 mars 2019 pour la parution du mois de mai 2019.

Le 03 mai 2019 pour la parution du mois de juillet 2019.

**Les articles sont à transmettre au service communication
communication@marchiennes.fr/03 27 94 62 60**

Merci de respecter les dates limites de dépôt des articles. Tout dépôt hors délais ne sera pas pris en compte.

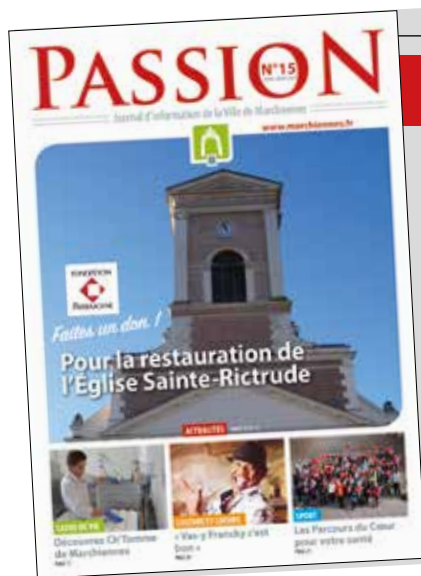
TARIFS ENCARTS PUBLICITAIRES

Page complète : 60 €

½ page : 40 €

¼ de page : 30 €

Pour toute insertion d'une publicité dans votre magazine PASSION, nous vous demandons de prendre contact en mairie avec le service Enseignement-Animation-Jeunesse (03 27 92 90 67).





GRUPE MARCHIENNES DE TOUTES LES FORCES

VOIRIES

L'année 2019 verra nos efforts de rénovation des voiries se poursuivre, aussi dès le mois de Mars l'assainissement des rues Corbiveau, Maton, Galette et du Pont est programmé par Noréade. La durée de leur intervention sera approximativement de 2 mois durant laquelle des gênes à la circulation et des déviations seront inévitables.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'idée de créer un Conseil Municipal des Jeunes était d'actualité depuis un bon moment déjà et ce projet va aboutir cette année.

Ce Conseil Municipal des Jeunes Marchiennois représente un nouveau temps d'écoute citoyen dédié à la jeunesse. Volonté de Mr le Maire, la création de ce CMJM met l'accent sur l'importance de l'éducation des jeunes en démontrant de nouveau la volonté de la municipalité de conduire une politique éducative forte.

Les jeunes Marchiennois âgés entre 8 et 15 ans (du CE2 à la 3^{ème}) pourront ainsi porter et représenter au plus près les idées de leurs camarades. L'esprit est de prendre en compte les demandes d'un maximum d'administrés de tous âges afin d'y apporter les améliorations attendues.

Apporter de la confiance à la jeunesse afin d'optimiser son épanouissement semble une opportunité nécessaire. Par le CMJM ils auront l'occasion d'exprimer leurs idées, leurs envies et proposer de nouveaux projets pour la commune. Rendre acteurs les jeunes pour l'embellissement de leur cadre de vie aura un impact puissant sur leurs sentiments d'écoutes. Le but est de faire prendre conscience aux jeunes de leur capacité à faire évoluer leur cadre de vie et leur donner goût à l'investissement citoyen.

Des élections seront prochainement organisées dans les écoles pour déterminer les représentants volontaires. Allez les petits !

Les élus de MARCHIENNES DE TOUTES LES FORCES

GRUPE MARCHIENNES J'Y CROIS !

Pas de texte transmis pour cette édition.

Liste des Associations Marchiennesoises

ASSOCIATIONS SPORTIVES

• ADIFA	Aïkido	Franck BARBOTIN	06 62 30 66 75
• Amicale laïque Section Gym	Gym	Annette MACAREZ	
• Blicc's Move	Danse	Véronique STANISLAWIAK	
• BMX club de Marchiennes	Bicross	Ludovic LECLERCQ	06 74 72 16 84
• Body Building Club Marchiennois	Body building	Philippe MERLIN	
• Club Cyclo Marchiennois	Vélo	Didier DUPUY	
• Danse en Corps	Danse thérapeutique	Élodie DUPIRE	
• Esprit Martial - Marchiennes	Karaté, Krav Maga	Alexis PLANCKAERT	06 78 48 56 70
• L'Europe à Pétanque	Pétanque	Olivier PESIN	06 65 07 93 23
• La Gym des petits petons	Bébé Gym	Noémie DEMEER	06 30 02 23 72
• La Pétanque Marchiennoise	Pétanque	Patricia LARUELLE	
• La Rapide de Marchiennes	Colombophilie	Jean-Marc DASSONVILLE	
• LD BALL-TRAP	Ball-trap	David LEGRAND	
• Les Fous du Volant	Badminton	Marie-Pascal DUPUY	06 32 46 23 32
• Les Pieds Verts	Marche	Alain DUCROQUET	06 06 69 53 23
• Office Municipal des Sports	Sport	Michel LERICHE	03 27 91 17 54
• Olympic Marchiennois	Football	Emmanuel COGET	06 49 79 00 23
• Shooting Club de Marchiennes	Tir	Gaëtan DELANNOY	
• Sogyma Section Judo	Judo	Xavier DESMYTER	07 83 39 43 44
• Tir Sportif Marchiennois	Tir	Pascal LAMARCO	06 71 79 67 97
• USAC SMBB	Basket	Adrien MALAPEL	06 62 68 69 99
• Volley Club Marchiennes Somain	Volley-ball	Vincent BALLENGHIEN	06 83 71 48 07
• Zum'Basik	Zumba	Perrine DECARPENTRY	06 88 89 13 82

ASSOCIATIONS FÊTES, CULTURE, HISTOIRE

• Art Do Brasil	Échanges culturels	Jean-Christophe BAR	
• Association française des marchands de JIN	Échanges culturels	Yan XI	06 95 46 85 18
• Boulev'art des étoiles	Activités artistiques	Jean-Patrick BIELAWSKI	06 60 02 38 64
• Cercle historique de la Vallée de la Scarpe	Histoire Patrimoine	Maurice DESCARPANTRIES	
• Cercle des Retraités	Retraités	Didier CROIN	06 12 84 61 47
• Comité de Jumelage Marchiennes- Speldhurst	Jumelage	Odile LASAGESSE	06 83 83 00 39
• Comité des Fêtes	Animations, sorties, fêtes...	Bernadette DEHAENE	03 27 89 37 87
• Contes en Pays de Marchiennes	Conteuses et conteurs de Marchiennes	Nathalie DESJARDINS	
• EIKLECTIK	Musique	Mickaël GAADAOU	
• Festi Voyages	Voyages	Pascale LECLERE	
• Grimoire et Sortilèges	Animations, spectacles	Katia VOISIN	06 83 68 39 45
• Le Remue-Ménages	Atelier mémoire	Martine DELZENNE	03 27 95 31 66
• Les Amis de l'Orgue	Préservation patrimoine : orgue	Cédric COLOMBIER	+32495577145
• Les Amis de Marchiennes	Patrimoine, gestion du musée	Thierry TENEUL	03 27 94 62 61
• Les Rats'Thé	Théâtre	Harmonie MANOUVRIER	
• Marchiennes Culture et Loisirs	Activités culturelles	Stéphane CHAPELANT	03 27 90 58 54
• Marchiennes Fêtes et Cérémonies	Animations, Événements	Charles MARTIN-RUIZ	06 76 86 88 58
• Passion Joie Loisir	Loisirs	Jonathan FLOUROU	
• Tous en Fête	Animations...	Christophe QUEVA	

ASSOCIATIONS DE CHASSE ET PÊCHE

• Association des Chasseurs du Chemin Vert -Groupement du Bois de Faux	Chasse	Maxence FLAMENT	06 10 29 60 29
• Groupement Cynégétique	Faune sauvage	Jean-Marc DUJARDIN	
• Les Amis de la Vigilante	Pêche	Jean-Marie BOCQUET	
• Société de Chasse d'Elpret	Chasse	Sylvain VAUCELLE	
• Société de Chasse du Marais de Marchiennes et de Bouvignies	Chasse	Valérie DESMOND	

• Société de Chasse La Chapelle du Marais	Chasse	Pierre HENNICAUX	
• Société de Chasse La Marchiennoise	Chasse	Eric DELACROIX	
• Société de Chasse La Vigilante du Marais d'Elpret	Chasse	Jean-Louis HALLUIN	
• Société de Chasse Saint Hubert	Chasse	Emile CROIN	

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

• A.C.P.G	Anciens combattants	Jean-Pierre LONGELIN	
• Mémoire de nos Aïeux	Histoire	Guillaume LESOIN	
• U.N.C. Section Marchiennes	Anciens combattants	Jean Pierre HUMEZ	06 87 65 78 11

ASSOCIATIONS DE RÉSIDENTS DE QUARTIER

• Association des Habitants de la Résidence de la Scarpe	Groupement d'habitants	Désiré JOLY	03 27 90 46 66
• Association syndicale libre du Lotissement Le Clos Fleuri	Groupement d'habitants	Franck VAN CLEEMPUT	
• Le Pavé d'Orchies	Groupement d'habitants	Elisabeth BONVOISIN	

ASSOCIATIONS JEUNESSES ET FAMILIALES

• Les Ch'ti Bouts	Ateliers d'éveil, gestion de la ludothèque	Aline LEVENT	09 51 25 01 22
• MAM Aventure	Activités enfants, assistantes maternelles	Virginie HENRY	03 27 90 35 36
• Marchiennes A Dos	Activités et sorties pour adolescents	Solène BEUCHOT	

ASSOCIATIONS DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE

• A.P.E.L Ecole Ste Thérèse	Parents d'élèves	Arnaud DESBOUVRIES	
• APE - Collège M. Yourcenar	Parents d'élèves	Estelle DUMONT-CANO	
• Les Amis du Grand Meaulnes	Parents d'élèves	Mélanie DELANNOIS	
• Les P'Tits Sorciers	Parents d'élèves	Cédric BAUDEN	
• OGEC Ecole Ste Thérèse	Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique	Emile SILVERT	03 27 90 40 11
• U.N.S.S.	Sport au collège	Clément ROSEREAU	
• U.S.E.P. Ecole le Grand Meaulnes	Sport à l'école	Clothilde DUTILLY	

ASSOCIATIONS SOCIALES/SANTÉ/CARITATIVES

• Amicale des Sapeurs Pompiers		Gaëtan VERRIEST	06 05 19 57 55
• Don du Sang		Christian WOITRAIN	06 14 28 03 07
• Les Restos du Cœur		Didier FEUERSTEIN	
• L'Ostrevant d'Espoir	Lutte contre la mucoviscidose	José PAGERIE	07 69 11 69 17
• S'unir contre la mucoviscidose	Emmaüs	Philippe CABESTAING	
• Recyclage Solidarité		Christiane GOS	
• Secours Populaire		Pascal ROUSSEAU	
• Un Souffle en Nord	Lutte contre la mucoviscidose		

ASSOCIATIONS POLITIQUES

• Adimarch59			
• Marchiennes de toutes les forces		Claude MERLY	06 87 91 29 07
• Marchiennes, j'y crois !		Jocelyn OGER	06 86 85 28 34

ASSOCIATIONS D'UNIONS DES COMMERÇANTS

• U.C.A.M.	Union des commerçants	Pascale FLAMENT	06 74 07 94 01
------------	-----------------------	-----------------	----------------

Retrouvez toutes les informations et les actualités des associations de la commune sur le site marchiennes.fr



LES P'TITS SORCIERS



2018 - 2019

La gazette des P'tits Sorciers

Edition spéciale



MARCHIENNES

Ville de toutes les passions

EXCLUSIF

Les P'tits sorciers organisent de nouveau leur braderie d'hiver.

Le week-end du 17 et 18 novembre 2018, l'association des P'tits Sorciers organisaient leur 4ème édition de

leur braderie d'hiver. L'occasion de trouver de bonnes affaires à moindre coût avant les fêtes de fin d'années.

Cette année encore, c'est plus de 100 exposants et des centaines de visiteurs qui se sont donnés rendez-vous pendant deux jours à la salle Michel Bernard.

Ce week-end placé sous le signe de la solidarité a permis, grâce aux différents dons des exposants, de distribuer des jouets à des enfants issus de milieux



défavorisés par l'intermédiaire de l'association «Sauvegarde du Nord».

UNE FIN D'ANNEE BIEN REMPLIE !

C'est lors du marché de Noël, que Les P'tits Sorciers ont pu de nouveau faire profiter les enfants de la magie des fêtes, en leur offrant à chacun un maquillage.

Installés, au côté du Père Noël, l'occasion était bonne pour y écrire sa lettre et la déposer dans la boîte aux lettres. La Mairie s'occupant de l'acheminement de celles-ci afin que chaque enfant puisse recevoir une réponse avant Noël.



CE N'EST PAS FINI...

Pour terminer l'année, Les P'tits Sorciers ont lancé leur grande vente de jacinthes. Fort de cette belle réussite, l'association a décidé d'innover en lançant cette année une vente de galettes des rois à la pomme et à la framboise.



Tous les bénéfices des actions ont pour but de participer aux financements des sorties et projets pédagogiques des écoles F.Dolto et G.Brassens de Marchiennes.

lesptitssorciersmarchiennes@gmail.com





COMITE FRANCE POLOGNE DE BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES ET ENVIRONS

Le comité vous propose un très beau voyage en Pologne : **2 PAYS / 2 CAPITALES**
Pologne : Varsovie - République Tchèque : Prague
Swieradow Zdroj en Pologne (la montagne) et d'autres découvertes

Du 28 juillet au 10 août 2019

Le prix englobe tout, sans aucun supplément et comprend

- **Le trajet** : de jour en car grand tourisme avec lecteur DVD et écrans télé, accès Internet (wifi), bar, WC.
- **L'hébergement** : 3 beaux hôtels : hôtel *** Sen à Swiebodzin - hôtel** Atos à Varsovie - hôtel **** - Sary Zdroj à Swieradow Zdroj. Ascenseurs dans chacun des hôtels. Chaque chambre est munie d'une table de chevet, d'une télévision satellite, d'une radio, d'un téléphone et de la connexion Internet en wifi.
- **Les repas** : 3 par jour - boissons comprises eau ou eau et vin - parfois bière et parfois vodka.
- **L'ensemble du programme** indiqué ci-contre.
- **Les loisirs** : piscine, sauna, jacuzzi, rivière à l'hôtel Sary Zdroj à Swieradow Zdroj et concerts. Espace soins et massages à un prix attractif à l'hôtel Sary Zdroj à Swieradow Zdroj.
- **L'adhésion**
- **L'assurance rapatriement**
- **Le service du port des bagages** dans les chambres à l'arrivée et au départ de l'hôtel.

PARTICIPATION PAR PERSONNE :

Enfants jusqu'à 3 ans : **gratuit - sans lit**
 Enfants de 3 à 11 ans : **875 € (menu enfant)**
 Chambre de 3 ou 4 personnes : **1180 €**
 Chambre de 2 personnes : **1270 €**
 Chambre de 1 personne : **1370 € (en nombre limité)**

Correspondance :

Monsieur Henri Brozek - Président
7 bis rue Fernand Rombeau
59870 Marchiennes
03 27 91 35 66 / 06 80 59 44 65
henri.brozek@orange.fr
Le voyage a lieu s'il y a au minimum 40 participants

PROGRAMME

EN POLOGNE

- **Warszawa (Varsovie)** : la vieille ville, la place de la ville, visite du musée de l'insurrection, temps libre en ville
- **Swiebodzin** : visite de la statue du Christ roi (la plus haute du monde)
- **Wolsztyn** : visite du musée des locomotives (seules au monde encore en service)
- **Lichen Sary** : visite de la très belle basilique
- **Czestochowa** : le sanctuaire de la Vierge Noire
- **Swieradow Zdroj** : visite de la ville, musée du chemin de fer, le mont Isère à 1107 m d'altitude (télécabine)
- **Szklarska Poreba** : visite de la ville, le petit musée de la terre, le village norvégien, temps libre en ville
- **Piechowice** : visite de la cristallerie (achats possibles)
- **Jelenia Gora** : temps libre en ville

EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- **Prague** : la relève de la garde, le pont Charles, visite de la ville, temps libre en ville

SOIRÉES

- **Soirées** : la fabuleuse soirée autour du cochon grillé au son de l'accordéon, soirées dansantes (dont une costumée et déguisée), soirée folklorique, soirée grillades au son de l'accordéon, soirée jeux, soirée chants.

Toutes les visites se font avec un guide parlant français ou sont commentées en français

Votre réservation s'effectue :

- en complétant la fiche d'inscription (talon à remplir en bas de page)
 - en versant un acompte de 500 €
- Si règlement par chèque, veuillez le libeller à l'ordre de CFPBME. Si règlement en espèces, nous contacter. Elle ne sera validée qu'accompagnée de l'acompte. Le tout est à transmettre au plus vite.
- Une réunion d'informations est organisée avant le voyage. Elle est prévue le **mercredi 5 juin 2019 à 15h** à la salle des fêtes de Bruille-lez-Marchiennes, rue Jean Jaurès. Veuillez, s'il vous plaît, ne pas l'oublier. Le solde sera à verser, au plus tard, le jour de la réunion d'informations.

FICHE D'INSCRIPTION JUILLET / AOÛT 2019

Nombre d'inscrits : _____ personne(s) Composition des chambres : _____ chambre(s) de _____ personne(s)
 Réservation : Acompte pour : _____ personne(s) soit _____ X 500 € = _____ €

Personne 1

Civilité : M Mme
 Nom : Prénom(s) :
 Adresse :
 Téléphone : Portable :
 Email :
 Date de Naissance :
 N° de carte d'identité ou de passeport :
 Signature :

Personne 2

Civilité : M Mme
 Nom : Prénom(s) :
 Adresse :
 Téléphone : Portable :
 Email :
 Date de Naissance :
 N° de carte d'identité ou de passeport :
 Signature :



APEL DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

CARDIO / FITNESS DANCE FAMILY

Samedi 23 mars 2019

Dans la salle des fêtes de Marchiennes

10h - 10h45
CARDIO /
FITNESS
À partir de 14 ans

11h - 11h45
DANCE FAMILY
À partir de 4 ans
(gratuit pour le parent
accompagnant son enfant)

Séances animées par Stéphanie, professeur de fitness diplômée d'état

Organisé par l'APEL de l'école Sainte Thérèse de Marchiennes

INFO & RÉSERVATIONS : 06.46.81.04.02 ou apelsaintetheresemarchiennes@gmail.com
 1 séance = 4 €
 Salle des fêtes, Place Gambetta, 59870 MARCHIENNES



Marchiennes

Dimanche 24 mars 2019

BROCANTE

Organisée par
APEL École
Ste Thérèse

OUVERT À TOUS

SALLE DES FÊTES, PLACE GAMBETTA - 59870 MARCHIENNES
 DE 9H À 15H (8H POUR LES EXPOSANTS)

Tarif emplacement : 4€ la table - Restauration sur place

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
 AUDREY : 06.46.81.04.02
 E-MAIL : apelsaintetheresemarchiennes@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES



Élection et Bal de Miss Muguet 2019

Le 28 avril 2019 à partir de 20h, salle Michel Bernard, aura lieu l'élection de Miss Muguet (petites restaurations sur place) suivi du Bal. Celles qui voudraient participer en tant que prétendante au titre de Miss Muguet ont la possibilité de remplir le bulletin d'inscription et le remettre au Comité des Fêtes, soit directement au bureau du Comité, soit le déposer dans la boîte aux lettres dans la cour de la salle des fêtes.

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Tél :

Mail :

Désire me présenter à l'élection de Miss Muguet le 28 avril 2019.
J'accepte d'être présente sur les manifestations de la commune pendant l'année qui suit.

SIGNATURE

Retour sur les festivités de Noël

Goûter de la Saint-Nicolas du mercredi 5 décembre 2018

C'est dans une salle comble que s'est déroulé le traditionnel goûter de la Saint-Nicolas. Les enfants ont apprécié les animations proposées. Lors de la remise des chocolats et des clémentines, ils ont pu faire une photo avec Saint-Nicolas. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Petit retour sur le Marché de Noël à Janvry du 24 novembre 2018

Un beau marché de Noël, typique à Janvry dans un corps de ferme, des exposants de qualité sur deux étages, de la restauration, des odeurs de vin chaud et d'épices, une église avec ses crèches, un parc animalier, un petit train. Tout ce qu'il faut pour passer quelques heures de bonheur. Toutes et tous ont apprécié ce lieu.

Permanence pour les inscriptions à la brocante du 5 mai 2019 (ouverture de 8h à 14h)

Horaires du samedi 6 au 12 avril 2019

(Uniquement ceux qui exposent devant chez eux)

Le samedi 6 avril 2019 de 9h à 12h au Comité des Fêtes
Les autres jours de 11h à 12h au Comité des Fêtes

Horaires du samedi 13 au 19 avril

(Uniquement les Marchiennois)

Le samedi 13 avril de 9h à 12h salle des permanences

(nouvelle mairie)

Les autres jours de 11h à 12h au Comité des Fêtes

Horaires à partir du 23 avril 2019

(Pour tous) de 11h à 12h au Comité des Fêtes

Les samedis 20 et 27 avril 2019, pas de permanence

Lors de l'inscription, vous munir obligatoirement d'une photocopie de pièce d'identité et de la carte grise du véhicule présent sur la brocante ce jour-là. Ceux qui exposeront avec leur voiture seront obligés de prendre deux emplacements.



LES CH'TIBOUTS



Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

MARS / AVRIL 2019

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cti-bouts

LUDOTHÈQUE

JEUX & JOUETS POUR TOUS !

SUR PLACE OU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement /1 mois).

- **Ludothèque fixe à Rieulay** : Située juste en face de la base de loisir de Rieulay, la ludo vous accueille pour partager des petits et grands moments autour des jeux.
- **Ludothèque itinérante à MARCHIENNES & à Wandignies-Hamage** : Consultez toutes les infos sur notre site : www.chtibouts.fr



ATELIERS PARENTS ENFANTS

NOUVEAU : Accueil ludo le samedi !
Sur réservation au 06 52 03 72 68
2,50€ : adhérent / 7€ : non-adhérent

- 0 / 6 ans :**
de 10h à midi :
- **Sam. 2 mars** Rieulay **Danse**
 - **Merc. 13 mars** Marchiennes **Initiation Cirque** animé par la Cie Badinage
 - **Sam. 16 mars** Rieulay **Lecture Musicale** animé par "Kaï Dina"
 - **Sam. 23 mars** Rieulay **Éveil Musical** animé par "Achacha"
- 6 / 13 ans :**
- **Merc. 27 mars** Rieulay **Lecture à Voix haute** animé par Rafaële de "lis avec moi"
 - **Merc. 24 avril** Marchiennes **Arts Plastiques**
 - **Sam. 27 avril** Rieulay **Éveil Musical** animé par Benoit d'Inouïe
 - **Merc. 10 avril** Rieulay **Atelier Poterie** animé par Séverine.

les Ateliers de la Ludo

Pour les + de 6 ans de 14h00 à 17h00

Vacances de Pâques :

- Jeudi 11 avril
- Lundi 16 avril

Réservez vite !
06 95 24 16 97

LECTURE EN DUO

VENDREDI 15 MARS
VENDREDI 26 AVRIL
de 11h à 11h. à la Ludothèque de Rieulay
Gratuit / sur réservation

ACTIVITÉS ADULTES

Bien Joué

TON ANNIVERSAIRE A LA LUDO !

Le samedi, de 14h30 à 16h30

- Découverte des jeux
- Animation
- Activités manuelles
- Goûter...

60€ Jusqu'à 8 enfants +10€ / enfant sup.
75€ non-adj. +5€ / enfant sup.

Sur réservation : 06 95 24 16 97

Les Ch'tibouts : 13 rue Suzanne Lavey - 59870 Rieulay / www.chtibouts.fr / Facebook : Association-les-cti-bouts

Atelier ÉCHANGES entre parents

Mardi 2 avril de 20h15 à 22h30

"Être parent, ce n'est pas facile tous les jours !"

Débat animé par **MICHEL CHARDON** (animateur de parents adhérents)

À Rieulay, venez vous retrouver entre parents pour échanger et partager toutes vos questions autour de l'éducation des enfants.

GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS / SUR INSCRIPTION / PLACES LIMITÉES

Conférence débat :

ACCOMPAGNER LA FAMILLE

Mardi 30 avril
Rieulay

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-cti-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.
Avec le soutien de : Mairie de Rieulay, M. Desjardins, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, DAF, Cofac d'Occident, Centre Régional, Comité Régional, PROS, REAP

LE REMUE-MÉNINGES



Le nouveau bureau lors de l'AG du 7 février

1^{ère} séance dans la bonne humeur

L'atelier mémoire a tenu une assemblée générale extraordinaire le 17 janvier

Étaient présents : les membres du bureau et les adhérents. Cette réunion faisait suite à la démission de notre Secrétaire que nous remercions pour avoir été à nos côtés pendant 4 ans. Nous souhaitons la bienvenue à Marie Grémeaux qui prend sa place. Nous l'avons accueillie chaleureusement.

L'atelier mémoire a tenu son assemblée générale le 7 février

Étaient présents : Claude Merly, Maire de Marchiennes et Président d'Honneur, la nouvelle Secrétaire, Marie Grémeaux, le Trésorier Didier Delzenne et la Présidente et animatrice Martine Delzenne et bien sûr nos fidèles adhérents.

Extraits du Discours de la Présidente : « *Les vœux, les plus beaux, ne sont pas forcément les plus longs mais plutôt ceux qui sont dits avec le cœur. Je vous souhaite au nom des membres du bureau : une année riche en sourires, de la joie et de la lumière dans vos foyers, des rires émerveillés de vos enfants et petits-enfants dans un monde apaisé et bien sûr une mémoire infailible grâce à nos rendez-vous hebdomadaires* ». Chaque semaine nous pratiquons cette joyeuse gymnastique du cerveau qui sollicite nos cinq sens et cela sans esprit de compétition. Nos deux ateliers hebdomadaires ont un objectif double, certes celui de faire travailler la mémoire mais aussi celui de lutter contre l'isolement. Le bilan moral et le bilan financier qui montre que l'association se porte bien avec une comptabilité saine et équilibrée ont été validés par l'assemblée. Seront reconduites en 2019, les deux animations hebdomadaires, les deux rencontres intergénérationnelles, l'auberge espagnole et le déjeuner spectacle au Pasino, notre participation à la vie associative (quartiers d'été, semi-marathon, parcours du cœur, intervention chez MAM Aventure et autres si besoin...), le loto, des tombolas, nos animations à la résidence Émile Dubois et l'intervention du service action et prévention de la police. Grâce à l'appui de Monsieur le Maire, deux visites sont prévues : celle de l'usine Toyota et celle de l'ETHAP de Guesnain. Et comme toutes les occasions sont bonnes pour raffermir les liens d'amitié autour d'un verre, c'est donc tout naturellement que notre Assemblée Générale s'est terminée.

Notre rencontre intergénérationnelle

Avec le concours de la Ludothèque (An Louis), les membres de l'Atelier Mémoire « Le Remue-Méningses » ont retrouvé les élèves des CM1 et CM2 de l'école Ste Thérèse avec Justine Leplat, leur enseignante. Pour notre 1^{ère} rencontre de l'année scolaire, c'est un groupe composé de 24 élèves et de 12 membres de l'atelier qui s'est réuni avec beaucoup de plaisir : la bonne humeur et le partage étaient au rendez-vous. Le prochain rendez-vous aura lieu le 6 juin 2019 à la grande joie de tous et particulièrement pour ceux qui viendront une dernière fois avant de partir pour la 6^{ème}.

LE REMUE-MENINGES A BIEN COMMENCÉ L'ANNEE 2019

PROGRAMME A VENIR

(en plus des animations hebdomadaires)

Mercredi 27 mars : l'association organise une auberge espagnole à la salle des fêtes à partir de 12h

Vendredi 29 et samedi 30 mars : nous aiderons au Parcours du Cœur

Vendredi 5 avril : nous amenons le goûter et organisons une animation à la résidence Émile Dubois

Jedi 6 juin de 13h45 à 14h45 : rencontre Intergénérationnelle avec les élèves de l'école Ste Thérèse et la Ludothèque suivie d'une séance traditionnelle de 15h à 16h15

Lundi 7 octobre : animation à la résidence Émile Dubois dans le cadre de la semaine bleue

Vendredi 11 octobre : déjeuner spectacle au Pasino de St-Amand

Dimanche 13 octobre : 8^{ème} participation au semi-marathon

Jedi 7 novembre : LOTO à l'issue de la séance de 14h

Si vous voulez vivre de TELS moments de partage et de convivialité : venez NOUS REJOINDRE !!!

RAPPEL Chaque jeudi à la salle des Fêtes de Marchiennes, il y a 2 séances et il est toujours possible d'accueillir des nouveaux adhérents quel que soit le moment de l'année, le sexe, l'âge et le lieu de résidence, que vous soyez seul(e) ou en couple ! **NEWS : NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À MARC QUI EST VENU NOUS REJOINDRE, IL ESPÈRE QUE D'AUTRES MESSIEURS FERONT COMME LUI !** 1^{ÈRE} ANIMATION de 14h à 15h15 Pause-café de 15h15 à 15h30 : Moment où tout le monde se retrouve. 2^{ÈME} ANIMATION de 15h30 à 16h45. Pendant les vacances scolaires, seule l'animation de 14h est assurée. Pas d'atelier pendant les vacances de l'animatrice.

Pour tout renseignement, contactez : Martine Delzenne, Présidente et animatrice du « Remue-Méningses » 03 27 95 31 66. Consultez notre actualité sur : www.marchiennes.fr/vie-quotidienne/associations/Le-Remue-Méningses



MARCHIENNES FÊTES ET CÉRÉMONIES

Marchiennes Fêtes et Cérémonies vous propose le mercredi 1^{er} mai sur la Place Charles de Gaulle :

À PARTIR DE 15h :

SHOW BAND DISNEY - Jeux pour enfants
Manège enfantin (gratuit toute la journée) - Structure gonflable

Dès 17h : GRAND CONCERT GRATUIT

Maureen, chanteuse d'Hornaing – variété française et internationale
Boney M Story, groupe tribute à Boney M.
FRANCKY VINCENT ET SES DANSEUSES





AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE SOMAIN ET DES ENVIRONS



Guy Pinte a reçu son diplôme d'argent pour 75 dons par Monsieur le Maire

Dernière collecte 2018 à Marchiennes : Une pléiade de diplômes

Pour cette dernière collecte de 2018, les donateurs de sang bénévoles ont été mis à l'honneur. Ils ont été sept à recevoir un diplôme dont trois Marchiennois. Dix nouveaux donateurs sont également venus sur les 105 qui se sont présentés pour cette journée. Cette année 2018, a marqué un tournant dans le calendrier des collectes. L'EFS a décidé, avec le consentement de l'amicale, d'en modifier la fréquence. Ce n'est pas moins de 13 collectes qui ont eu lieu sur le territoire de Somain et des environs. Le bilan est plus qu'honorable. 1 170 donateurs se sont présentés alors que l'EFS tablait sur un prévisionnel de 1050, soit 120 de plus et avec également **96 nouveaux donateurs**. Un grand BRAVO à toutes et à tous.



L'amicale remercie l'ensemble des donateurs et elle leur donne rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h :
le jeudi 14 mars à la salle polyvalente de Fenain
et le jeudi 11 avril à la salle des fêtes de Erre.



Marie Mangin 18 ans tout juste



Noé Amélie



MAM AVENTURE

La MAM Aventure organise

Bijoux

Maquillage



Les ateliers
des
Aventuriers

Chimie

Et de
nombreuses
Activités
Manuelles

Le Dimanche 28 AVRIL 2019

à la salle des fêtes de Marchiennes

de 14h à 18h

Ouvert aux enfants de 3 à 14 ans

Plus d'informations sur le Facebook de la MAM Aventure

Entrée Libre

MARCHIENNES CULTURE ET LOISIRS

Photos : Serge Bearez



MCL remercie ses bénévoles

Pour remercier tout ses bénévoles, Marchiennes Culture et Loisirs a offert une soirée dansante avec repas campagnard.

Ce moment fut l'occasion, outre de s'amuser et de partager un agréable moment, de rappeler ô combien les bénévoles sont précieux et indispensables à la bonne marche et la réussite de l'association. MCL, à ce niveau, est gâtée. Sans bénévoles pas de tissu associatif et donc pas de vie sociale sur la commune. Nous méritons respect et considération pour tout cela. Merci mais surtout BRAVO À VOUS !!!

Marchiennes Culture et Loisirs

BP 42 - 59870 Marchiennes
03 27 90 58 54 ou 06 27 44 56 31 (Stéphane Chapelant)
marchiennescl@gmail.com

Première et réussite du bal country

130 personnes, stetson sur la tête et santiag aux pieds sont venus se déhancher sur des rythmes country à la salle des fêtes. Un succès qui nous encourage à renouveler ce rendez-vous.



SAVE THE DATES

« Et si on sortait à Marchiennes ? »

Jeudi 28 mars à 20h : « **Potin Zinzin Turbin** »

Les Z'embrillons

Jeudi 25 avril à 20h : « **Contes et Légendes du Nord** »

Contes en Pays de Marchiennes

Jeudi 30 mai à 20h : « **4 pains de ménage et le plaisir de rompre** » Les Georgettes

Jeudi 27 juin à 20h : « **La boîte** »

Les Soeurs Moumoutes (soirée clown)

Vendredi 5 avril à 18h30 : **Assemblée Générale**

Salle des élus

Dimanche 23 juin :

Gala de fin d'année

Salle des fêtes

Présence au marché de Noël

Comme chaque année, MCL était présente et a collaboré avec la municipalité, au bon fonctionnement du marché de Noël, en prêtant ses stands. Ce fut un week-end convivial où notre bière de la Sorcière a fait succès.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR D'OSTREVENT



PERMANENCES INFO-ÉNERGIE 2019

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou d'installation d'énergies renouvelables ? La Conseillère de l'Espace Info-Energie du Cœur d'Ostrevent est là pour vous donner toutes les informations techniques et financières utiles à l'élaboration de votre projet : isolation, chauffage, ventilation...



11 janvier à Somain	19 avril à Marchiennes	4 octobre à Aniche
18 janvier à Pecquencourt	15 mai à Fenain	18 octobre à Marchiennes
1er février à Aniche	17 mai à Pecquencourt	8 novembre à Somain
13 février à Fenain	7 juin à Aniche	20 novembre à Fenain
15 février à Marchiennes	21 juin à Marchiennes	22 novembre à Pecquencourt
1er mars à Somain	6 septembre à Somain	6 décembre à Aniche
15 mars à Pecquencourt	18 septembre à Fenain	
5 avril à Aniche	20 septembre à Pecquencourt	

Des permanences près de chez vous

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent propose à ses habitants des permanences Info-Energie. Ces permanences, **totalemt gratuites et ouvertes à tous**, sont assurées par la Conseillère Info-Energie Karine ORLIK.

Elles ont lieu aux dates ci-contre, **sur rendez-vous**, à **Aniche** (Maison des Services Publics) de 14h à 17h, à **Fenain** (Mairie) de 14h à 17h, à **Marchiennes** (Mairie) de 14h à 19h, à **Pecquencourt** (Mairie) de 14h à 17h et à **Somain** (Bourse du Travail) de 14h à 19h.

Mais aussi un accueil permanent

- > **Sur rendez-vous à Lewarde** au siège du Cœur d'Ostrevent, Pôle Habitat, le lundi de 14h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- > **Par téléphone** au 03 27 71 37 42
- > **Par mail** à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr



Testez la performance thermique de votre logement grâce à la thermographie aérienne !

Sur RDV à Lewarde ou lors des permanences, analysez vos résultats et faites vous accompagner dans vos projets de travaux énergétiques.

> Plus d'informations au 03 27 71 37 42



RENSEIGNEZ-VOUS et PRENEZ RENDEZ-VOUS
auprès de la Conseillère Info-Energie
Karine Orlik au 03 27 71 37 42 ou info-energie@cc-coeurdostrevent.fr

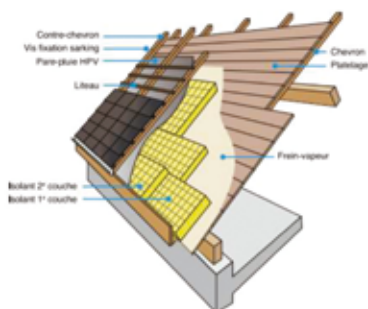




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR D'OSTREVENT

La brève **INFO → ÉNERGIE**

Isoler sa toiture par l'extérieur : La méthode du Sarking



Votre Conseillère Info → Energie :
Karine ORLIK
 Avenue du Bois 59 287 Lewarde
 03 27 71 37 42
 info-energie@cc-coeurdostrevent.fr

Pourquoi choisir cette technique ?

Cette mise en œuvre est particulièrement indiquée dans le cas où le changement de la couverture est nécessaire. Le sarking consiste à fixer des panneaux isolants par-dessus les chevrons existants. Cette technique est réalisée par des couvreurs et nécessite une bonne pratique du professionnel.

Les avantages

- Excellente étanchéité à l'air.
- Continuité de l'isolation permettant de traiter les ponts thermiques liés aux chevrons.
- Evite d'effectuer des travaux à l'intérieur de la maison.
- Conservation du volume habitable des pièces et de la valeur foncière du bâtiment.

Les inconvénients

- Peu d'artisans formés.
- Coût plus élevé par rapport à une isolation par l'intérieur mais recommandé dans le cas où la couverture est à refaire.
- Consultation de l'urbanisme local hautement recommandé, si surélévation de toiture manifestement apparente. Si mitoyenneté, prévenir le voisin mitoyen de cet état de fait.

Votre Conseillère Info Energie est là pour tout besoin d'information sur la rénovation énergétique de votre logement et en savoir plus sur les subventions !



Permanences ADIL 2019 : Communauté de communes Cœur d'Ostrevent

Aniche Maison des services publics le premier vendredi après-midi de chaque mois : 14h-16h30	Marchiennes Mairie, salle des permanences, le premier lundi matin de chaque mois : 9h-12h	Somain Bourse du travail, le deuxième lundi après-midi de chaque mois : 14h-17h	Pecquencourt Mairie, le troisième Jeudi après-midi de chaque mois : 14h-17h
4 janvier	7 janvier	14 janvier	17 janvier
1 ^{er} février	4 février	11 février	21 février
1 ^{er} mars	4 mars	11 mars	21 mars
5 avril	1 ^{er} avril	8 avril	18 avril
3 mai	6 mai	13 mai	16 mai
7 juin	3 juin	férié	20 juin
5 juillet	1 ^{er} juillet	8 juillet	18 juillet
2 août	5 août	12 août	férié
6 septembre	2 septembre	9 septembre	19 septembre
4 octobre	7 octobre	14 octobre	17 octobre
férié	4 novembre	férié	21 novembre
6 décembre	2 décembre	9 décembre	19 décembre



SV CLOTURE

Soyez bien protégé !

Sébastien Vallois

06 46 89 03 98

sv.cloture@hotmail.com

www.sv-cloture-portail.fr

**Fourniture et pose de clôtures en
panneaux rigides, béton, bois-béton, haute
sécurité, portails, portillons, élagage en
bordure de terrain pour particuliers et
professionnels.**



Notre priorité c'est votre satisfaction

4 rue Victor Bourle 59870 Marchiennes

Ognard Immobilier



Agence immobilière
Marchiennes
03.27.950.550

Agence immobilière
Bouchain
03.27.30.10.10

 *Toutes transactions
immobilières*

 *Achat - Vente
Location - financement*

 *Estimation gratuite
en toute discrétion*

www.ognard-immobilier.com



Consultations sur rendez-vous avec

Florence LEDUC,

Optométriste Diplômée Paris XI

- ✓ Bilan visuel approfondi
- ✓ Adaptation lentilles de contact

Une équipe diplômée à votre écoute.

- ✓ Accueil et suivi personnalisés
- ✓ Paiement avancé
- ✓ Agréé toutes mutuelles

www.opti-soins.fr

3, rue Louis Hein
MARCHIENNES
03 27 90 68 42



Commandez vos lentilles
par mail !
opti-soins@hotmail.fr



À VOTRE SERVICE

3 agents de la commune mis à l'honneur

À l'occasion de la cérémonie des vœux au personnel, Claude Merly a remis la médaille d'Honneur régionale, départementale à trois agents de la commune. L'occasion pour le premier magistrat de rappeler que : « *l'exercice d'une fonction publique, quel que soit le grade ou le niveau de responsabilité, implique certes des compétences, mais aussi de la constance dans l'action et une grande loyauté envers les élus qui détiennent seuls la légitimité que leur confère l'élection* ».

Échelon Vermeil pour Madame Corinne Mixe

Après plusieurs emplois dans le secteur privé, Corinne Mixe est devenue fonctionnaire en 1987 à Millonfosse en tant que Secrétaire de Mairie. Passée également par la Communauté de Communes de l'Amandinois, elle est ensuite nommée Secrétaire de Mairie à Noyelles-lès-Seclin. En octobre 2010, elle est promue au grade d'attaché et rejoint le commune de Marchiennes en octobre 2017 en tant que Directrice Générale des Services.

Échelon Argent pour Madame Sylvie Boulnois

Sylvie Boulnois a commencé sa carrière dans la fonction publique territoriale en février 1998. Elle travaillait alors sur un poste de contractuel en tant qu'agent des écoles maternelles de la ville de Villeneuve d'Ascq. Elle est recrutée par la mairie de Marchiennes comme



responsable du service EAJ. Titularisée au grade d'ATSEM de 2^{ème} classe en mai 2001, elle passe ensuite dans une carrière administrative en étant nommée agent administratif stagiaire en 2002. Elle connaît ensuite plusieurs promotions et reclassements pour devenir en 2017 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Échelon Or pour Madame Marie-Christine Dufour

Marie-Christine Dufour est recrutée le 1^{er} septembre 1983 par la ville de Marchiennes en tant qu'agent de service stagiaire au sein du restaurant scolaire. Titularisée au grade d'agent de service en 1984, elle est reclassée en 1992 au grade d'agent d'entretien. En 2003, elle réussit le concours d'agent technique qualifié. Elle connaîtra ensuite plusieurs reclassements et promotions qui lui permettent de détenir aujourd'hui le grade d'agent de maîtrise principal.



LES PERMANENCES D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL du Nord)

Les lundis 4 mars et 1^{er} avril
sur rendez-vous 03 59 61 62 59
Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

Conciliateur de justice

Monsieur Jean-Marc EMAILLE
Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois / sur rendez-vous au
03 27 94 45 02
Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)

Madame Karine ORLIK, conseillère Info-Énergie
Tous les 2 mois de 14h à 19h / sur rendez-vous (prochaine
permanence : 19 avril)
03 27 71 37 42
Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) d'Orchies

Consultation de 0 à 6 ans
Docteur TREFFEL
Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h
sur rendez-vous au 03 59 73 31 00
Au local de l'ilotier - résidence de la Dordonne

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de Somain

Madame LEPLANT
Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} lundis de chaque mois (hors jours fériés)
de 14h à 16h (sans rendez-vous). *À l'accueil de la Mairie*

LES ADMINISTRATIONS

C.A.F du Nord - Agence de Douai	08 10 25 59 80
CARSAT	39 60
CLIC du Pévèle Cœur d'Ostrevent	03 27 98 74 70
Clinique St Roch	03 27 99 57 57
Collège	03 27 08 16 16
Commissariat d'Aniche	03 27 71 53 90
Commissariat de Douai	03 27 92 38 38
Commissariat de Somain	03 27 86 91 70
C.P.A.M de Douai	03 27 93 35 35 / 08 20 90 42 59
Ecole Georges Brassens	03 27 90 46 33
Ecole Françoise Dolto	03 27 90 43 17
Ecole Le Grand Meaulnes	03 27 90 47 51
Ecole Sainte Thérèse	03 27 90 40 11
E.H.P.A.D Émile Dubois	03 27 99 26 00
Paroisse d'Orchies	03 20 71 87 59
Perception	03 27 90 43 12
Poste	03 27 94 50 25
Presbytère	03 27 90 41 91
Sous Préfecture de Douai	03 27 93 59 59
Centre anti - Poisons	0800 59 59 59
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15

VOS INTERLOCUTEURS EN MAIRIE

LES SERVICES DE LA MAIRIE :

- **Directrice Générale des Services :**
Corinne MIXE 03 27 94 45 05
- **Point Rencontre Jeunes :** Rabiah ARABEN 03 27 94 62 64
- **Sport :** Cathy BARLOY / Christophe DERVEAUX 03 27 91 17 54
- **C.C.A.S. / Service Social :** Hélène BARRET 03 27 94 45 12
- **École de Musique :** Michel BOT 06 08 89 21 30
- **EAJ Ecole, Tickets cantine et ALSH :** Sylvie BOULNOIS / Valérie JOLY / Mathieu COUCHY 03 27 92 90 67
- **Comptabilité Marchés Publics :** Chantal CLEMENT / Dominique LUPINO 03 27 94 45 10
- **Communication :** Alexandre CORDIER / Delphine BUSSCHAERT 03 27 94 62 60 communication@marchiennes.fr
- **Imprimerie :** Georges DUVENT 03 27 94 45 08
- **Espaces Verts :** Jacques HENIQUE 06 85 98 55 36
- **Médiathèque :** Daisy JOZWIAK 03 27 95 18 97
- **Ressources Humaines :** Benoît LECOCQ 03 27 94 45 13
- **État Civil, Élections, Cimetière :** Mireille LEFEBVRE / Fanny CRETEUR / Astrid BRASSART 03 27 94 45 00
- **Informatique :** Benoît MASQUELIER 03 27 94 45 17
- **Fêtes et Cérémonies (Location de salles) :** Nadine MORELLE / Guislaine PARENT / Laëtitia LEFEBVRE 03 27 94 45 11
- **Urbanisme :** Alain RABIN 03 27 94 45 09 / Josée-Claude SECONDA 03 27 94 45 14
- **Services techniques :** Marc RASSEL 03 27 94 45 07
- **Secrétariat du Maire :** Gigliola ROBERT 03 27 94 45 02
secretariat@marchiennes.fr

HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h15 - 13h15/17h

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DU MAIRE :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 13h/17h
Mercredi : 8h/12h
Vendredi : 8h/12h - 13h/16h15

HORAIRES DU C.C.A.S. :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30/12h - 13h30/17h
Mardi : 8h30/12h - 13h30/16h
Vendredi : 8h30/12h

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi : 10h/12h - 14h30/17h
Mercredi : 10h/12h30 - 14h30/17h
Jeudi et vendredi : 10h/12h
Samedi : 9h30/12h

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE :

Tous les jours **sur rendez-vous** au 03 27 94 45 02

PERMANENCES DE CATHERINE KOPEC :

Adjointe aux Affaires Sociales
Le samedi matin **sur rendez-vous** au 03 27 94 45 12

MARS

DIMANCHE 3 MARS DE 8H À 14H Bourse aux jouets et aux vêtements

Salle Michel Bernard.

Contact : amisdugrandmeaulnes@gmail.com / 06 71 03 56 96

DIMANCHE 17 MARS À PARTIR DE 13H30

Loto

Ouverture des portes à 13h30 / Début des jeux à 15h.

Salle des fêtes.

Contact : *Marchiennes de toutes les forces* 06 87 91 29 07

SAMEDI 23 MARS À 10H Opération « Hauts-de-France Propres »

Opération de ramassage et de triage des déchets (cf page 15).

Rendez-vous place Gambetta.

Contact : Mairie 03 27 94 45 00



SAMEDI 23 MARS DE 10H À 11H45

Cardio/Fitness/ Dance Family

10h à 10h45 Cardio/Fitness à partir de 14 ans, de 11h à 11h45 Dance Family à partir de 4 ans. Cf page 30 pour les tarifs et autres renseignements. Salles des fêtes.

Contact : APEL de l'école

Sainte Thérèse 06 46 81 04 02

apelsaintetheresemarchiennes@gmail.com

DIMANCHE 24 MARS DE 9H À 15H

Brocante salle des fêtes, place Gambetta

Organisé par l'APEL de l'école Sainte Thérèse. Cf page 30 pour les tarifs et autres renseignements.

Contact : APEL de l'école

Sainte Thérèse 06 46 81 04 02

apelsaintetheresemarchiennes@gmail.com

JEUDI 28 MARS À 20H

Spectacle théâtral

Les Z'embrillons « Potin Zinzin Turbin » (cf page 37). Salle des fêtes.

Contact : *Marchiennes Culture et Loisirs* 03 27 90 58 54 ou 06 27 44 56 31

marchiennescl@gmail.com

VENDREDI 29 MARS DE 13H30 À 16H30

Parcours du Cœur Scolaires

Renseignements auprès du Service des Sports (cf page 21).

Contact : *Cathy Barloy* 03 27 91 17 54

SAMEDI 30 MARS DE 8H30 À 12H

Parcours du Cœur Population

Renseignements auprès du Service des Sports (cf page 21).

Contact : *Cathy Barloy* 03 27 91 17 54



AVRIL

SAMEDI 13 AVRIL

Une journée à Nausicaa

Inscription jusqu'au 29 mars.

Prix 30 € (bus et entrée). Départ à 8h devant l'église, retour prévu vers 20h.

Opération limitée à un bus.

Contact : *Marchiennes Fêtes et Cérémonies*

SAMEDI 20 AVRIL À PARTIR DE 15H

Battle Raw Concept

À partir de 15h : village urbain sur le parking du Dojo (pendant les qualifications) ouvert au public.

À partir de 18h30 jusqu'à 23h30 : battle avec 3 catégories (foot free style, enfants et adultes). Dojo Cécile Nowak.

Contact : *Rabiah Araben* 03 27 94 62 64

raraben@marchiennes.fr



JEUDI 25 AVRIL À 20H

Spectacle théâtral

Contes en Pays de Marchiennes

(cf page 37). Salle des fêtes.

Contact : *Marchiennes Culture et Loisirs* 03 27 90 58 54 ou 06 27 44 56 31

marchiennescl@gmail.com

DIMANCHE 28 AVRIL DE 14H À 18H

Les ateliers des Aventuriers

Bijoux, maquillage, chimie et de nombreuses activités manuelles.

Ouverts aux enfants de 3 à 14 ans.

(cf page 36). Salle des fêtes.

Contact : *MAM Aventure*

DIMANCHE 28 AVRIL À 20H

Élection et bal de miss muguet

Salle Michel Bernard (cf pages 20 et 31).

Contact : *Comité des Fêtes*

03 27 89 37 87